

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

F-Connection

Voici enfin une industrie dont les problèmes de mutation ne sont pas causés par l'électronique, ni ceux de la concurrence par les Japonais!

Sans doute, mais il se révèle tout de même que l'industrie des «soft drinks», des boissons douces, et ses géants qui ont noms Coke et Pepsi, pour ne citer que deux marques qui à elles seules couvrent 60% des ventes de boissons douces aux USA, sont aussi obligés de se remettre en question.

Leurs problèmes sont à leur taille et à celle de l'immense bagarre qui se livre dans cette industrie où il faut croître ou être menacé de disparition. Ou d'absorption, dans le meilleur des cas et sans mauvais jeu de mots.

Rien d'étonnant à cela, car la bataille pour les marchés existe partout aujourd'hui.

Ce qui est plus inattendu par contre, ce sont les profondes mutations en train de s'amorcer dans les «soft drinks» sur un continent où sur dix bouteilles de boissons douces, six à sept contiennent du cola. Et pourtant, Brian G. Dyson, président du groupe leader aux USA, le confirmait en juillet dernier: les changements seraient tels qu'on n'en avait encore jamais vus d'aussi vastes et, dans ce cadre, aucune erreur ne serait permise!

Transformations obligatoires, car même si le chiffre d'affaires global de cette industrie uniquement aux Etats-Unis se monte encore à 17 milliards de dollars en moyenne par an, la croissance de la consommation est en déclin.

Il s'agit de la relancer en sortant de la gamme traditionnelle de produits connus dans le monde entier. Tel est le pari à gagner tandis que s'organisent les stratégies chez les plus grands, Coke, Pepsi, Dr. Pepper Co, Canada Dry Corp., Royal Crown et autres Seven Up, et que les petites compagnies s'es-soufflent. Et pour cause: Coke et Pepsi dépensent annuellement quelque 100 millions de dollars uniquement pour introduire leurs nouveautés.

Et c'est ici que la mode influence directement les nouvelles productions. Sans faire partie des maniaques de la défonce aux vitamines et aux séances de «fitness», de la forme à tout prix, de la «F-Connection» comme on l'appelle en Californie où le genre prolifère, le ton orienté vers la diététique et vers la limitation de la caféine comme de l'alcool, est largement suivi.

► Page 3 Roland CARRERA

Attentat contre l'ambassade d'Irak à Paris Escalade de la violence

Une violente explosion - la bombe était vraisemblablement dissimulée dans une «Estafette» - s'est produite hier à 17 h. 30 rue du Général-Appert, dans le 16e arrondissement, entre l'ambassade d'Irak et les services culturels de cette ambassade, situés dans la même rue: l'explosion a fait six blessés légers, selon la police.

Parmi les blessés figurent trois enfants du personnel de l'ambassade, âgés de 6 à 11 ans, légèrement touchés.

L'explosion a provoqué un incendie dans les deux immeubles, et fait voler en éclat de nombreuses vitres, jusque dans la rue de la Faisanderie, située à une centaine de mètres en contrebas.

D'après les premières constatations de la PJ, c'est une fourgonnette de type «Estafette» qui a été utilisée pour amener devant l'ambassade une charge d'explosifs assez importante. Lors de la détonation, le feu s'est immédiatement communiqué à deux véhicules stationnés aux environs, une voiture et un bus de ramassage scolaire de l'ambassade d'Irak, qui a été entièrement détruit.

Les flammes ont léché les façades de l'ambassade d'Irak et du centre culturel, provoquant un incendie au

rez-de-chaussée et dans les étages de ces deux bâtiments. Cinq casernes de pompiers dépêchées immédiatement sur les lieux ont pu maîtriser rapidement l'incendie. Les pompiers ont déployé deux grandes échelles dans cette rue étroite habituellement calme. Ils sont intervenus pour évacuer certains occupants de l'immeuble du centre culturel, la «Maison d'Irak».

ATTENTAT REVENDIQUÉ

Cet attentat a été revendiqué hier soir dans un coup de téléphone à «TF-1», par un correspondant se réclamant d'une organisation inconnue jusqu'à présent: «Organisation d'action islamique d'Irak».

Selon la rédaction de «TF-1», un homme «parlant mal le français et avec un fort accent étranger», a téléphoné vers 19 h. 40 pour annoncer:

«L'Organisation d'action islamique d'Irak déclare sa responsabilité dans l'explosion de l'ambassade irakienne de Paris. Le nom de l'opération est Khaled al Islam Bouli», du nom du chef du commando qui a assassiné le président égyptien Anouar el Sadate.

Cette même organisation a téléphoné à l'Agence France-Presse pour revendiquer l'attentat. L'interlocuteur a précisé que le commando responsable de l'attentat portait le nom du «martyr Taleb al Oulayli», militant de la lutte armée chiite, tué en 1980 en Irak.

Sur les lieux de l'attentat, le conseiller culturel de l'ambassade, M. Shafik Sammarrai, avait estimé que trois pistes paraissaient vraisemblables: une action de l'Iran (Téhéran est en guerre avec l'Irak depuis deux ans), celle de la Syrie, avec laquelle Bagdad entretient des rapports tendus, ou celle d'Israël, en représailles à l'asile accordé par l'Irak jusqu'à une date récente au dissident palestinien Abou Nidal, qui a revendiqué un grand nombre d'attentats antisémites, notamment celui de la synagogue de Vienne. (ap)

A Richmond

Coppola exécuté

Frank Coppola, 38 ans, condamné à mort en 1978 pour le meurtre d'une femme journaliste et qui, depuis plusieurs mois dans sa prison de Richmond (Virginie), se battait pour que la sentence soit exécutée, est mort mardi à 23 h. 29, heure locale (hier 3 h. GMT) sur la chaise électrique.

L'exécution de Frank Coppola a eu lieu une heure après que la Cour suprême des Etats-Unis - qui avait rétabli la peine de mort en 1976 - eût donné son aval, faisant droit à une requête écrite de l'ancien policier qui demandait que son exécution soit rapide.

Les parents du condamné et la presse n'avaient pas été autorisés à assister à l'exécution qui s'est déroulée en présence de six témoins dont l'identité n'a pas été révélée.

La chaise électrique sur laquelle il a été exécuté n'avait pas été utilisée depuis le 2 mars 1962 date de l'exécution de Carroll Lewis Garland condamné à la peine capitale pour le meurtre d'un employé de station service. (ap)

Malgré l'accord israélien au plan Habib Beyrouth toujours bombardé

Après l'accord de principe israélien sur le plan de retrait des Palestiniens de Beyrouth-ouest, l'émissaire américain Philip Habib a rencontré le premier ministre israélien Menahem Begin. Sept pays arabes se sont déclarés prêts à accueillir des combattants palestiniens et la Force nationale d'interposition se prépare à intervenir. Sur le terrain, l'annonce d'un accord, s'est traduite par une relative accalmie. Toutefois l'aviation a bombardé hier matin la banlieue sud de la capitale libanaise. En Suisse, le Conseil fédéral a offert les bons offices de notre pays.

A Jérusalem, MM. Begin et Habib se sont rencontrés hier matin durant deux heures et les conversations se sont prolongées dans l'après-midi. A l'issue de ces entretiens, aucun communiqué officiel n'a été publié.

Selon le porte-parole du premier ministre israélien, l'accord serait total sur le plan du principe de l'évacuation de Beyrouth par les combattants palestiniens et les prochaines discussions s'attacheront aux modalités pratiques de l'opération. M. Habib devait se rendre mercredi encore à Beyrouth pour y rencontrer les autorités libanaises afin de

parachever les détails du projet de solution politique.

Dans une brève interview accordée au quotidien israélien «Yedioth Aharonoth», M. Menahem Begin a déclaré: «Nous sommes tous satisfaits du plan qui nous a été soumis par M. Philip Habib». Cependant si le gouvernement israélien a accepté le principe de ce plan, deux conditions relatives à la liste des pays d'accueil et une liste numérique des combattants acceptés par ces pays retardent l'annonce d'un accord définitif.

► Page 3

Italie: à la recherche d'un nouveau compromis

M. Spadolini reformera un gouvernement

Retour à la case-départ pour M. Giovanni Spadolini. Quatre jours après avoir présenté la démission de son gouvernement, le président du conseil sortant s'est vu confier hier par le chef de l'Etat, M. Sandro Pertini, la mission de former un nouveau Cabinet dans des conditions qui s'annoncent d'ores et déjà difficiles.

Le dirigeant du parti républicain, qui avait réussi l'an dernier à former une coalition à cinq composantes grâce à un compromis entre socialistes et démocrates-chrétiens, sait déjà qu'il ne pourra compter cette fois sur les bonnes grâces du psi, à l'origine de la crise gouvernementale.

«C'est du réchauffé», a déclaré le ministre socialiste des Finances, M. Rino Formica, en apprenant la nouvelle mission de M. Spadolini. Pour le responsable socialiste, «le système démocratique élaboré en 1946 est arrivé à saturation historique» et il faut procéder maintenant à des changements institutionnels et constitutionnels. Au premier rang de ceux-ci figure l'abolition du vote secret des parlementaires qui autorise «des comportements clientélistes inadmissibles» au détriment de «la clarté politique».

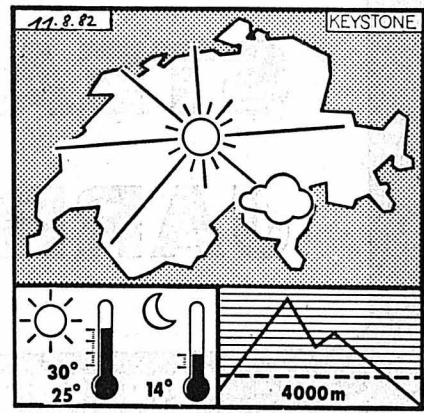
Plus prudent, le secrétaire du parti socialiste, M. Bettino Craxi, a laissé entendre que sa formation pourrait éventuellement assouplir son point de vue en fonction «d'initiatives» du président Pertini, socialiste comme lui. Il n'a pas précisé lesquelles et l'opinion que les Italiens seront convoqués à des élections anticipées, à l'automne ou au printemps prochains, continue de gagner du terrain.

De fait, la crise gouvernementale actuelle illustre une fois de plus l'impossibilité de construire une majorité parlementaire stable en Italie. En l'absence d'un appel au parti communiste, exclu dans la conjoncture actuelle par toutes les autres forces politiques, 30% des dé-

putés se retrouvent automatiquement ou presque dans l'opposition. S'y ajoutent l'extrême-gauche, les radicaux et, à l'autre bout de l'échiquier politique, les néofascistes du msi qui détiennent ensemble 12% des voix à l'Assemblée.

Toute majorité se trouve par conséquent à l'intérieur des 60% restant et la défection d'un parti, même de taille moyenne comme c'est le cas du parti socialiste, entraîne la chute du gouvernement. (ats, afp)

Nouvelle crise de l'Italie



M

météo

Le temps sera ensoleillé et chaud, il y aura quelques nuages au sud des Alpes, surtout en montagne. La température sera voisine de 15 degrés la nuit et atteindra 25 à 30 degré l'après-midi. Limite du zéro degré vers 4000 mètres. Faible vent d'ouest en est en altitude.

Evolution pour vendredi et samedi: orageux, mais cependant encore en partie ensoleillé.

Jeudi 12 août 1982
32e semaine, 251e jour
Fête à souhaiter: Claire

	Jeudi	Vendredi
Lever du soleil	6 h. 24	6 h. 26
Coucher du soleil	20 h. 49	20 h. 48
	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	751,79	751,71
Lac de Neuchâtel	429,50	429,50

S

sommaire

Le Conseil fédéral reprend le collier
SUISSE Page 5
Programmes
TELEVISION RADIO Page 9

R

région 2e cahier

La Chaux-de-Fonds
Expérience inédite dans le domaine de l'habitation
PAGE 13

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

Prix-choc Coop

Dans toutes nos boucheries jusqu'au samedi 14 août :

STEAK DE BŒUF

1er choix les 100 gr.

2.30

STEAK TZIGANE

1er choix les 100 gr.

1.90

JARRET DE PORC

1er choix les 100 gr.

-.95

Coop - compte pour qui sait compter!



OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise horlogère à La Chaux-de-Fonds engagerait tout de suite ou pour date à convenir

CADRE TECHNIQUE

Nous demandons:

- une solide formation de technicien ou d'horloger
- une bonne connaissance de l'habillement et du mouvement
- d'avoir l'habitude de traiter avec les fournisseurs
- un sens pratique
- d'assumer la responsabilité de notre département de contrôle et visitage.

Nous offrons:

- une place stable et rémunérée en fonction des capacités
- les avantages sociaux d'une entreprise moderne
- la possibilité de s'intégrer dans une Direction dynamique

Discrétion assurée.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre 91-715 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

91-228



Coop La Chaux-de-Fonds

Places disponibles pour notre service des transports

chauffeur poids lourds

Date d'entrée le 1er octobre 1982

Pour nos Grands Magasins Coop-City

vendeur responsable

pour notre rayon sport, date d'entrée immédiate ou à convenir.

Veillez vous adresser à Coop La Chaux-de-Fonds, service du personnel, rue du Commerce 100, tél. 039/25 11 61.

51922

Jeune couple cherche

employée de maison

3 heures par jour, du lundi au vendredi, quartier Pouillerel.

Tél. (039) 23 08 92.

51910

Nous cherchons

mécanicien en automobiles

capable de travailler seul.

Entrée à convenir.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 33 33 15, Garage Touring Saint-Blaise.

28-000355

Motel Bellerive

Bar La Bombarde
2025 Chez-le-Bart
Tél. (038) 55 29 31

Nous cherchons pour le 1er septembre ou à convenir

une barmaid expérimentée

Bonne présentation.

28-000363

L'HÔTEL DU MOULIN

Serre 130, La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 26 42 26, cherche

femme de chambre

Se présenter au téléphoner.

51867

Médecin pneumologue, cherche

laborantine-secrétaire

pour son cabinet médical à Neuchâtel.
Ouverture mi-octobre 1982.

Faire offres par écrit au Docteur Rémy Clottu, Beaux-Arts 24, 2000 Neuchâtel.

28-025884

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel, cherche pour le restaurant de son Club-House

TENANCIER-CUISINIER

avec certificat de capacité (éventuellement couple), cuisine bien agencée, chiffre d'affaires intéressant et conditions agréables pour un jeune cuisinier, date d'entrée en fonction 1er octobre 1982 ou date à convenir.

Faire offres à l'Administrateur du CVN, case postale 47, Neuchâtel 7 avec copies de certificats.

28-025884

HÔTEL DU SOLEIL

Le Noirmont
Tél. (039) 53 11 04

cherche tout de suite ou à convenir

sommelière

(étrangère acceptée).

93-43



Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons, pour le 1er septembre ou date à convenir

UN DÉCORATEUR RESPONSABLE

pour le service de décoration de nos Grands Magasins Coop-City à La Chaux-de-Fonds.

Le profil demandé est le suivant:

- diplôme dans la profession ou titre équivalent
- expérience professionnelle similaire dans un grand magasin
- aptitude à diriger et à former du personnel
- facilité d'intégration dans le team de vente de Coop City et volonté de collaborer
- aptitude à maîtriser un budget d'investissement ainsi que diverses tâches administratives.

Veillez adresser votre offre écrite, avec curriculum vitae, au service du personnel de Coop La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/25 11 61.

51921

Cherchons

employé responsable

capable de diriger une petite équipe au niveau de la fabrication. La préférence serait donnée à une personne ayant travaillé dans le bracelet cuir ou dans la gainerie.

Faire offres sous chiffre CY 51957 au bureau de L'Impartial.

Discrétion assurée.

ACCURIST SA

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

COLLABORATEUR COMMERCIAL

pour assister la Direction dans ses tâches.

Nous demandons:

- connaissance de la langue anglaise
- de la pratique d'une gestion par ordinateur
- âge idéal: 20 à 30 ans

Nous offrons:

- une place stable et rémunérée en fonction des capacités
- les avantages sociaux d'une entreprise moderne

Discrétion assurée.

Faire offres avec curriculum vitae à: rue Jardinière 71, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 35 57.

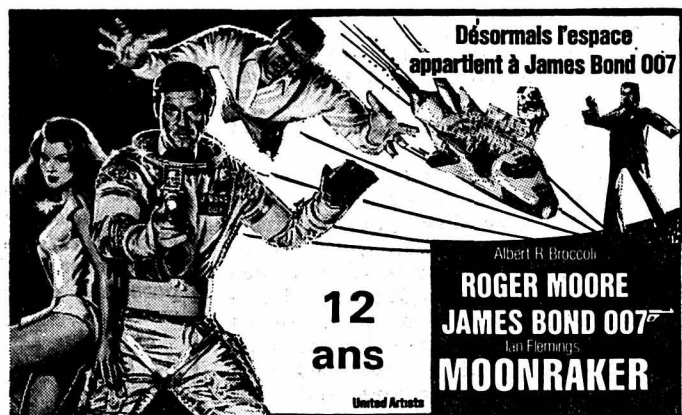
91-228

CINÉMAS

EDEN

22 18 53

PREMIÈRE RÉÉDITION EN MÊME TEMPS QUE GENÈVE ET LAUSANNE



LE PLUS DRÔLE ET LE PLUS SPECTACULAIRE DES JAMES BOND

Tourné dans sept pays avec des moyens jamais égalés jusqu'à ce jour et des effets spéciaux fantastiques !

TOUS LES SOIRS à 20 h. 45
SAMEDI-DIMANCHE MATINÉES à 14 h. 45

SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30
2 DERNIÈRES SÉANCES



PORTIER DE NUIT
18 ans

DIRK BOGARDE
CHARLOTTE RAMPLING

dans
le chef-d'œuvre
de
LILIANA CAVANI

VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 30
JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

20 ans révolus

ADOLESCENTES À LA SENSUALITÉ DE FEU
(SENSUAL FIRE) Film X STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI !

PLAZA
22 21 23

UNE AMUSANTE HISTOIRE D'ESCOQUERIE PLEINE DE BRILLANTS...

DAVID NIVEN - LESLEY-ANNE DOWN - BURT REYNOLDS

LE LION SORT SES GRIFFES

Un inspecteur de Scotland Yard...

Une charmante personne cleptomane à ses heures...

Une enquête à vous couper le souffle... de rire !

Soirées à 21 h.
Matinées à 17 h.
samedi et dimanche



SCALA

22 22 01

EN GRANDE PREMIÈRE

Un film réalisé par

GEORGE MILLER
avec
MEL GIBSON



Version intégrale

Dès 18 ans

LE DÉFI

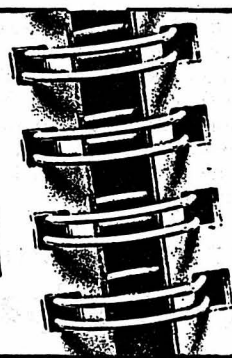
GRAND PRIX
FESTIVAL AVORIAZ
1982



Soirées à 20 h. 45 - Matinées: samedi, dimanche à 15 h.

En tête du peloton

grâce à son assortiment

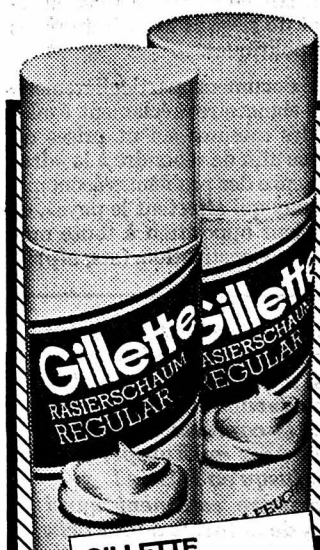


Pfister Meubles

...votre ensemblier

92-350 G 50

Articles de marque à prix ABM!



GILLETTE
REGULAR
mousse à raser
2 à 200g
4.50



REXONA
deo roll-on 45 ml
2 types
3.20

GILLETTE
CONTOUR
lames
10 pièces
5.50



KLEENEX
BOUTIQUE
100 serviettes,
colorées
1.40

REACH
brosse à dents
junior
2.50



REACH
brosse à dents
medium
2.90

ABM
Spezial
spécial
speciale

FENJAL
savons 2 à 100g
3 types
2.90



44-600

SUISSE

Le Conseil fédéral reprend le collier Forte augmentation du chômage

C'est à des collègues bronzés et en pleine forme après cinq semaines de vacances que M. Fritz Honegger, président de la Confédération, a souhaité la bienvenue mercredi. Il a adressé un salut particulier à M. Léon Schlumpf, patron du Département des transports, des communications et de l'énergie, qui s'est bien remis de l'opération à la vésicule biliaire qu'il a subi au début de l'été. Voici en bref les décisions et sujets de discussions qui ont marqué cette séance hebdomadaire:

● **LIBAN:** le Conseil fédéral offre ses bons offices. Il rappelle que seul le respect des droits fondamentaux tant des Israéliens que des Palestiniens peut conduire à un règlement pacifique.

● **INITIATIVES:** sans prendre de décisions fondamentales, les «sept» ont discuté de quatre initiatives pendantes: banques, service civil, indemnisation des victimes d'actes de violence et protection des locataires.

● **PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES:** les Chambres sont invitées à prendre acte d'un rapport plutôt pessimiste sur les perspectives économiques du pays.

● **TARIFS DOUANIERS:** rapport est fait au Parlement sur les mesures prises dans le domaine des tarifs douaniers en faveur des importations en provenance du tiers monde.

● **MARGARINE:** le 1er juillet dernier, les taxes frappant les huiles et graisses importées ont été majorées pour protéger le beurre indigène. Un message est adressé aux Chambres à ce propos.

● **PRO HELVETIA:** le nouveau règlement de la fondation Pro Helvetia (promotion de la culture suisse) est approuvé.

● **ENVIRONNEMENT:** mandat est donné au Département de l'intérieur de préparer un message au Parlement pour la ratification de la Convention de l'ONU sur la pollution atmosphérique. (ats)

Le maître queux de la TV romande n'est plus

M. Jacques Montandon, le «maître Jacques» des émissions culinaires de la Télévision suisse romande, est mort à Lausanne, dans la soirée de mardi, à 62 ans.

Neuchâtelois d'origine, licencié en mathématiques et en physique, Jacques Montandon se consacra d'abord à la publicité, en France et en Suisse. Il présida, de 1967 à 1971, le Club de publicité de Lausanne et fut aussi président de l'Association internationale des publicitaires.

Avant passé à la gastronomie, il se fit rapidement un nom à la tête des émissions culinaires de la Télévision romande et en tenant la chronique gastronomique de l'hebdomadaire «Radio-TV-Je vois tout». Il publia une dizaine d'ouvrages sur la table, la cuisine, le pain, le vin, le fromage: «Le Jura à table», «Le Valais à table», «Neuchâtel à table», «Les recettes de maître Jacques», «La cuisine au fil du Rhône», etc. Membre de quarante-sept confréries gastronomiques et bachiques de Suisse, de France et d'Italie, il obtint en 1975 le premier prix littéraire de l'Ordre valaisan de la channe (dont il était «officier de bouche»), en 1975 aussi le premier prix de la Fédération interna-

tionale de la presse gastronomique et touristique (en Allemagne), en 1976 le Grand Prix international de la littérature gastronomique, en 1978 enfin, le Prix mondial du guide gastronomique.

Ce que cette sèche énumération ne dit pas, c'est tout l'esprit de finesse de Jacques Montandon, sa culture, son sens des relations humaines, qualité qu'il cultivait avec un art digne de son savoir en gastronomie. Jacques Montandon avait un art de vivre. (ats)

Sur la route
Lausanne - Yverdon
Améliorations

Quelque 2.650.000 francs seront demandés au Grand Conseil, en septembre, pour corriger la route cantonale Lausanne-Yverdon-les-Bains, à Villars-le-Terroir, notamment par la construction d'un passage inférieur destiné surtout à l'agriculture. D'autre part, il faudra 733.000 francs pour aménager un carrefour avec passage à niveau, sur la même route, entre Romanel et Cheseaux, pour le train Lausanne-Echallens-Bercher. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

L'entraide protestante suisse a déjà reçu 600.000 francs pour secourir les victimes des opérations militaires à Beyrouth. 200.000 francs proviennent de la Confédération. De ce montant, 450.000 francs sont parvenus aux deux organismes partenaires de l'Entraide protestante et du Conseil œcuménique des églises au Liban.

La Suisse et la République fédérale d'Allemagne (RFA) ont signé hier à Bonn une convention instituant une information mutuelle lors de la construction et de l'exploitation d'installations nucléaires situées près de la frontière.

Le secteur de la consigne automatique de la gare de Berne a été fermé au public hier à la suite d'une fausse alerte à la bombe.

Déchets radioactifs évacués dans l'Atlantique

Les recherches de Prosper

A la demande de la CEDRA, deux campagnes de mesure sont entreprises dans l'océan Atlantique. Elles se déroulent d'août à octobre dans la région où l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la Suisse évacuent leurs déchets faiblement et moyennement radioactifs. Le programme de recherche, «Prosper» s'intègre à un programme international de surveillance auquel participent onze pays membres de l'OCDE. Ce programme vise à vérifier que l'immersion dans l'océan reste une solution acceptable à long terme pour l'élimination des déchets radioactifs.

ECONOMIE

En deux mots et trois chiffres

Belle commande dans les machines

Coop Zurich: deux directeurs s'en vont tandis que sont organisés des licenciements et des départs volontaires. - Les bonnes nouvelles sont rares dans l'industrie, en voici une: les Ateliers de constructions de Rütli S.A. (Oberland zurichois) viennent d'enregistrer une commande de 800 machines à tisser à jet d'air, pour les Etats-Unis. - Le Groupe informatique CII Honeywell Bull, nationalisé en mai par l'Etat français annonce une perte de 490,8 millions de francs français (142,7 millions de francs suisses) pour le premier semestre 1982. - Ligne du Simplon: nette baisse du trafic marchandises, bonne tenue du trafic voyageurs, dans une ambiance de rude concurrence. - Le Salon international de la production automatisée (SAMA) ouvrira ses portes encore une fois à Berne, du 7 au 11 septembre prochain.

● **Coop Zurich** a augmenté son chiffre d'affaires de 5,4% durant les sept premiers mois de 1982. Pourtant, c'est à une évolution défavorable de la marche des affaires que se réfèrent 26 licenciements, une série de départs volontaires et celui de deux directeurs. La coopérative em-

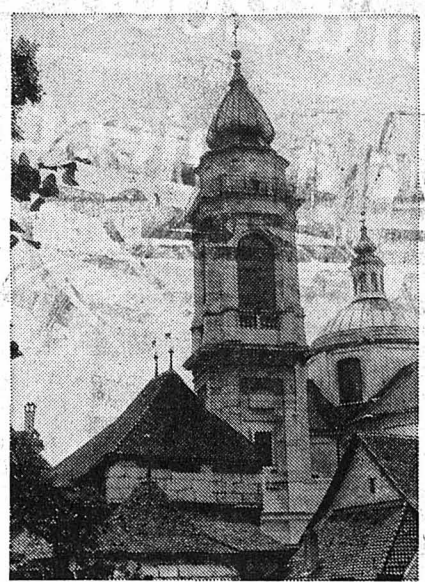
ploie 1500 personnes à temps complet, 500 à temps partiel dans ses 75 points de vente zurichoises, dont dix nouveaux seront ouverts prochainement.

● **Les Ateliers de construction de Rütli S.A.** filiale de Georges Fischer S.A. à Schaffhouse, ont donc reçu une importante commande de 800 machines à tisser pour le groupe textile américain Springs Industries de Fort Mill (Caroline du Sud), alors que ses 1500 travailleurs étaient au chômage partiel (15 à 20%). Les retombées du contrat ne se feront pourtant sentir qu'à partir de 1983. 500 machines de ce type sont déjà en opération dans les usines de ce groupe américain.

● **CII Honeywell Bull** dont l'Etat français s'est assuré le contrôle à 80% en mai dernier, fait état d'une perte de 147,2 millions de francs suisses pour le premier semestre de 1982. Le chiffre d'affaires du groupe durant cette période s'est élevé à 3,44 milliards de francs français (contre 2,86 milliards durant la même période 1981), mais sa progression de 20% n'a pas permis de compenser l'augmentation des frais financiers due à la hausse des taux d'intérêt et à un endettement plus élevé. L'extension du contrôle de l'Etat s'était traduite par une réduction de 47

les taxes frappant les huiles et graisses importées ont été majorées pour protéger le beurre indigène. Un message est adressé aux Chambres à ce propos.

Les autorités de la péninsule accusent le ressortissant italien de 49 ans, arrêté le 30 juillet à Lugano, de falsification de papiers d'identité. Aux termes de l'inculpation, M. Carboni aurait procuré, le 18 juin dernier, un faux passeport au banquier de la société Ambrosiano, Roberto Calvi, pour son voyage à Londres. Une accusation de complicité a également été retenue contre Calvi par les autorités

A Soleure
Cathédrale rénovée

La cathédrale de Soleure n'échappe pas à l'usure des ans. Durant les deux prochaines années, elle va subir une cure de rajeunissement afin de lui rendre tout son éclat. (Bélino AP)

A fin juillet 1982, 10.819 chômeurs complets étaient inscrits auprès des offices du travail, soit 226 ou 2,1% de plus qu'à fin juin dernier. En une année (juillet 1981 - juillet 1982) le nombre des chômeurs s'est ainsi accru de 6493 unités, une multiplication par 1,5, a précisé hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) dans un communiqué.

Comparativement au mois de juin, le nombre des hommes et celui des femmes en chômage a augmenté en juillet de respectivement 134 et 92 pour s'établir à 5840 et 4979. Le nombre des places vacantes officiellement recensées s'élevait à 5726 à fin juillet, contre 6299 à fin juin (- 573) et 11.115 une année auparavant (- 5389).

Par rapport à l'effectif de la population active, la proportion des chômeurs complets atteignait 0,4% environ en juillet, contre 0,1% l'année dernière à la même époque. Dans les cantons romands, cette proportion s'établissait ainsi: Fribourg et Valais 0,2%, Vaud 0,3%, Genève 0,5%, Jura 0,9% et Neuchâtel 1,1%. (ats)

En rapport avec l'affaire Roberto Calvi
L'extradition de Carboni demandée

Les autorités italiennes ont officiellement demandé au Département fédéral de justice et police l'extradition de Flavio Carboni, arrêté à Lugano le 30 juillet dernier. Carboni semble être un des personnages clés de «l'affaire Roberto Calvi», le banquier italien retrouvé pendu sous un pont à Londres le 18 juin.

Le département examine en ce moment la demande d'extradition, a ajouté hier un porte-parole du département, et transmettra sa réponse à l'avocat de Carboni dans les 15 jours. Le Département fédéral de justice et police a confirmé la requête de la justice italienne aux autorités tessinoises.

La majorité des Suisses serait favorable à une amnistie partielle ou complète des jeunes qui ont commis des infractions lors des désordres dont les grandes villes du pays ont été le théâtre ces dernières années. C'est ce qui ressort d'un sondage d'opinion.

En même temps que l'extradition de Carboni, les autorités italiennes ont sol-

licité l'aide judiciaire de la justice tessinoise. Si les autorités tessinoises répondent par l'affirmative, la justice italienne sera autorisée à envoyer l'un de ses représentants pour entendre Carboni. Les premiers interrogatoires officiels de Carboni ont débuté hier et devraient durer jusqu'à vendredi, selon les indications de Carla Timbal, juge responsable de l'enquête. (ats, ap)

italiennes, portant sur le transfert illégal de capitaux. Le Département fédéral de justice et police a encore indiqué que les chefs d'accusation allaient être expertisés en regard du droit suisse.

Une copie de la demande a été transmise à l'avocat de Carboni, afin qu'il prenne position. L'avocat dispose de 14 jours pour donner sa réponse, selon M. Krebs, représentant du DFJP. Le défenseur de Carboni peut entre autres interjeter appel - Carboni devrait faire valoir des motifs politiques pour ne pas être transféré en Italie - recours qui serait traité par le Tribunal fédéral.

Les chutes de grêles ont été beaucoup plus nombreuses cette année (et l'été n'est pas fini) qu'en 1981!

FAITS DIVERS

Nouveau drame au Cervin

Un nouveau drame s'est produit hier après-midi au Cervin, où plusieurs alpinistes ont fait une chute. Il y a trois morts.

L'alerte a été donnée à Zermatt en fin d'après-midi. L'endroit de la tragédie est d'un accès difficile et une opération spéciale nécessitant l'usage d'un filin d'acier et d'un treuil a dû être entreprise par les «cascaders du ciel».

De leur côté, les hommes d'Air-Glacières ont dû se rendre aux Dents-du-Midi où deux alpinistes hollandais ont fait une chute. Tous deux ont été blessés et hospitalisés. Leur vie n'est pas en danger.

VERSOIX: SURPRISE
EN FLAGRANT DÉLIT

Deux cambrioleurs ont été surpris, mardi soir, en flagrant délit dans la mairie de Versoix, a annoncé hier la police genevoise. Voyant arriver la police, les deux hommes ont sauté par une fenêtre, couru et plongé dans le lac. L'un d'eux, en plongeant, s'est blessé sur les galets, mais les deux hommes ont réussi à s'enfuir.

Peu après, un chien de la police a découvert sur un débarcadère l'un des hommes qui a été intercepté tandis que son complice a repris la fuite. Il a été néanmoins arrêté quelques minutes après. Les deux hommes, des Italiens domiciliés en Italie, ont été mis à la disposition du juge d'instruction.

Mme THATCHER À GENÈVE

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher et son mari sont arrivés hier après-midi à Genève à bord d'un petit avion spécial aux couleurs britanniques. Mme Thatcher, et son mari, bien qu'en visite privée en Suisse, visiteront aujourd'hui le CICR et le CERN au cours de leur séjour à Genève.

BÂLE: DES GITANS
SPÉCIALISÉS ES FRIC-FRAC

Une famille de gitans originaire des Balkans a utilisé ses enfants pour commettre des cambriolages. Un groupe d'enfants gitans a été arrêté sur le fait, a indiqué l'avocat des mineurs hier à Bâle. Ces tziganes ont commis des vols à Bâle et dans plusieurs villes suisses pour un montant bien supérieur à 100.000 francs

Selon la police, cette famille gitane vivait dans la région de Mulhouse. Les enfants, dont certains possédaient de faux papiers d'identité, étaient emmenés en Suisse où ils effectuaient des vols. Le butin était ensuite transféré en France.

LES VOLS SE MULTIPLIENT
DANS LES VERGERS
VALAISANS

Les producteurs valaisans par la voix de la puissante fédération dont il font partie ont alerté la presse hier, des vols incessants se produisent cette saison dans les vergers et les champs de légumes du canton.

Le commandant de la police cantonale a été avisé et des contrôles réguliers seront effectués. Les producteurs ont décidé pour leur part de mettre en place une sorte de «police parallèle», des propriétaires se relayant de nuit dans les champs pour surveiller les cultures. Plusieurs cas ont été dénoncés à la justice.

CHUTE D'UN HÉLICOPTÈRE
EN PAYS SAINT-GALLOIS

Lors du sauvetage d'une pièce de bétail mardi soir près de Weisstannen dans l'Oberland saint-gallois, un hélicoptère de la garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) s'est écrasé au sol. Le pilote et deux passagers ont été légèrement blessés, tandis que l'appareil est sérieusement endommagé.

L'accident s'est produit en raison d'un épais brouillard. Le pilote a fait une manœuvre alors qu'il était à trop faible altitude et a percuté le sol. (ap,ats)

75 JAHRE
ANS
ANNI
Usego

Une exclusivité Usego:

«buffy»
Mineral

1 litre

Prix de jubilé
-.35
(+dépot)



Prix de jubilé
2.15
(100 g -48)



Concombres
délicieux
poids
égoutté
450 g

Offre de produits frais valable jusqu'au 14.8.82

Une exclusivité Usego

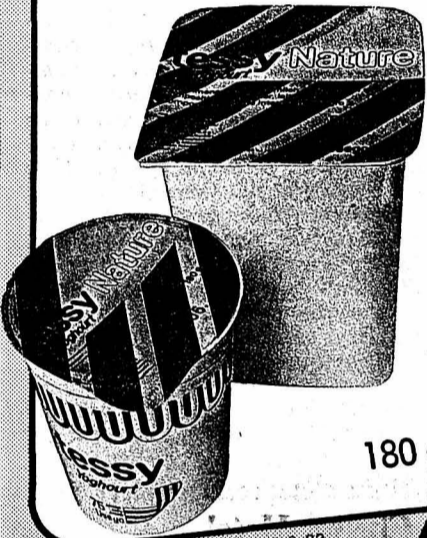
«tessy»
Yoghourt

● nature
500 g

-.90

-.45

180 g



Beaux
Raisins Regina
d'Italie



kg

1.55

Walliser
Saucisson

500 g

6.-

Une exclusivité Usego:
Jus d'oranges
«bonny»

1 litre

-.95

Actions Usego du 12.8.-21.8.82

Vin d'Algérie
Oran
Sélection Ducep

1 litre

2.30
(+dépot)



Un apéro
sans pareil



La bière suisse

Six-Pack
6x 33 cl.
Fr. 4.20

Fromage d'Italie
«campy»

Une exclusivité Usego

Moutarde
«Thomy»
mi-forte

Tube de
200 g

1.20

1.95
(100 g 1.03)

Nescore

Verre de
200 g

5.95



«Kambly» Trio
● Bricelés
● Kambly Sport
● Butterfly

340 g

4.95
(100 g 1.45)

Elmex Duo

2 x 94 g

4.95
(100 g 2.63)

Lux Trio

3 x 150 g

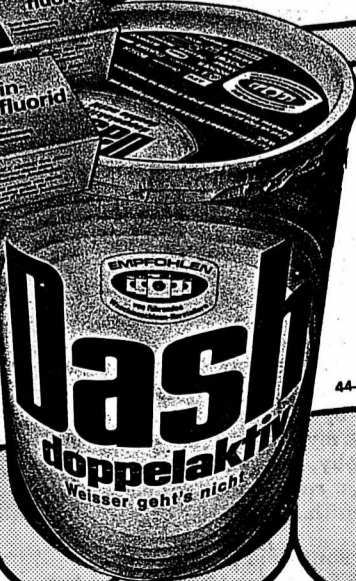
2.90
(100 g -64)



Dash

5 kg

14.80
(1 kg 2.96)



CHIOT

8 semaines, à vendre,
bas prix.

Tél. 039/23 19 89,
heures de travail.

51721

Occasion unique
Marchandise de très
bonne qualité. Prix
baissé radicalement

échelles
à glissières

2 parties ALU, 8 m.
au lieu de Fr. 438.-
cédées Fr. 258.-
(DIN), 3 ans de garan-
tie. Autres types avec
forte réduction.

Livraison franco
domicile.

Interal SA
La Sagne
Tél. 039/31 72 59
13-2064



51888

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons

PERSONNEL FÉMININ

pour des travaux précis et soignés de
présentoirs et étuis cuir.

Faire offres sous chiffre PT 51958 au
bureau de L'Impartial.

Fiduciaire de Lausanne cherche

un comptable

pour:

- tenue comptabilités de commerces indépendants sur machine comptable, fiches à piste magnétique
- visite à la clientèle
- tous travaux d'ordre fiscal

Préférence sera donnée à candidat:

- de formation au sein d'une Fiduciaire
- cinq années de pratique
- âgé de 25 à 30 ans.

Semaine de cinq jours (42 h.), horaire variable.

Date d'entrée à convenir.

Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffre
T 22-29777 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Vögele

chaussures de modé

Nous cherchons pour notre magasin de chaussures à
La Chaux-de-Fonds

vendeuse qualifiée

Date d'entrée à convenir.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez télé-
phoner au No (039) 23 33 24 et demander Madame
Ulrich. 67-286765

+ FUTURS PARENTS

Votre enfant va naître. Comment le soigner ? Si vous avez
des hésitations et si vous cherchez les conseils et l'appui
de personnes expérimentées, inscrivez-vous au

OURS DE PUÉRICULTURE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

donné par une infirmière-monitrice diplômée.

En 6 leçons de 2 heures, vous serez mis au courant de ce
qu'il est nécessaire et important que vous sachiez.

Il aura lieu tous les lundis et les jeudis du 23.8 au
9.9.82, de 20 à 22 h. au Centre paroissial des Forges.

Prix du cours: 1 personne Fr. 45.-
couple Fr. 55.-

Inscription au secrétariat, de 7 h. 30 à 11 h. 30, au
039/22 22 89.

51969

jeudi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

17.35 Point de mire
17.45 TV à la carte
17.50 Les Brigades du Tigre
2. Cordialement vôte - Avec: Jean-Claude Bouillon - Jean-Paul Tribout - Pierre Maguelon - François Maistre - etc.



22.35 Téléjournal
Nuits d'été: Scène ouverte
22.45 Chelsea Hotel
Dans ce haut lieu de l'underground new-yorkais tous les créateurs des années 60 ont défilé dont Andy Warhol, Oscar Wilde ou Mark Twain autrefois

FRANCE 1

12.30 La Porteuse de Pain
Feuilleton
13.00 Actualités
13.35 L'Homme de l'Atlantide
Série
14.20 Objectif santé
16.50 Croque-vacances
Emission de Claude Pierrard avec les marionnettes Isidore et Clémentine

Le policier du jeudi
20.35 Plus amer que la Mort
Un film de Michel Wyn d'après le roman de Fred Kassak - Avec: José-Maria Flotats - Geneviève Fontanel - Francien Derge - Nicole Vassel - Jacqueline Laurent - etc.

22.10 L'espace de l'islam
5. Orient-Occident
23.05 Actualités

SUISSE ALEMANIQUE

16.05 The Muppet Show
Invité: Arlo Guthrie
16.30 Rendez-vous
Avec Megge Lehmann
17.15 TV scolaire
18.50 Geschichte-Chischte
19.00 En direct de...
Emission folklorique

ANTENNE 2

12.10 Flash actualités
12.15 La vérité est au fond de la marmite
Proposé et présenté par Michel Oliver: Bourride de lotte à ma façon
12.45 Journal
13.35 Les Arpents verts
4. La Famille s'agrandit - Feuilleton de Richard L. Bare

22.40 Le Mandarin merveilleux
Ballet de Béla Bartok - Chorégraphie: Milko Sparembek - Livret: Menyhert Lengyel - Avec: Sylvie Kinal-Chevalier - Edward Hillcher - Jacques Saint Cyr - Et les Grands Ballets canadiens - etc.

23.15 Antenne 2 dernière

SUISSE ITALIENNE

18.30 Téléjournal
18.35 Pour les jeunes
Ludwig - La terre qui nous appartient - Animaux en liberté. Une année avec les daïms
19.15 Vie et coutumes de Lombardie au XVIe siècle
19.35 XXXVe Festival international du film
De Locarno, chroniques
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal

FRANCE 3

19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 FR3 Jeunesse
Papiers, s'il vous plaît: Le groupe Crosswinds - Clic, clac: Tenue de l'appareil, déclenchement
19.55 Il était une fois l'Homme
20.00 Les jeux de l'été

20.35 Qu'est-ce que je viens foutre au Milieu de cette Révolution?
Un film de Sergio Corbucci (1973) - Avec: Vittorio Gassman - Paulo Villaggio - Eduardo Fajaro - Leo Anchowitz - Riccardo Garrone

22.15 Soir 3
22.45 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma
23.10 Prélude à la nuit
20.40 Teletate: Quelqu'un derrière la Porte
Film de Nicolas Gessner, avec Charles Bronson, Anthony Perkins, Jill Ireland, etc.

ALLEMAGNE 1

16.10 Téléjournal
16.15 Nous voudrions avoir des amis
17.00 Pan Tau
17.30 Histoires de la Ruhr
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Journal
20.18 Coup sur coup
21.45 Café in Takt
22.30 Le fait du jour
23.00 Anpassung an eine zerstörte Illusion
Téléfilm de Peter Scheibler
0.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

15.00 Téléjournal
15.03 Programme de vacances
Sindbad. Dessin animé. Film à la carte: Heidi. Der blaue Napoleon
17.00 Téléjournal
17.08 L'Illustré Télé
17.50 Billy
A un Cheveu près. Série
18.20 Ach du lieber Vater!
19.00 Téléjournal
19.30 Variétés
Duo Torres, Frederic & Margrit, Susi & Chris
21.00 Téléjournal
21.20 Andreï Sakharov
22.05 Blühe immer
Téléfilm de Wilfried Kautz
23.10 Téléjournal

A VOIR

Documents de notre temps
Faut pas nous prendre pour des oignons...

Les images de ce film de la Télévision québécoise seraient proprement choquantes si elles ne reflétaient pas la réalité. En d'autres termes, il serait déplacé de s'offusquer devant de telles scènes «parce qu'on nous les montre»: mieux vaut se demander par quelle aberration un système judiciaire peut s'entêter à appliquer des peines qui, d'un délinquant dangereux certes, feront à coup sûr une bête enragée, définitivement irrécupérable cette fois.

Les quartiers de haute sécurité de ce pénitencier canadien sont la preuve tangible d'un constat d'impuissance devant la délinquance. On trouve ici des jeunes gens qui ont commis des délits suffisamment graves pour justifier des sentences de vingt ans ou plus. Pas des enfants de chœur, donc, mais leur jeune âge devrait déjà justifier qu'on tente une forme de réinsertion, si aléatoire soit-elle.

Or ils vivent dans des cages de jardin zoologique: chaque chambre est une boîte fermée par une grille, donnant sur une galerie dans laquelle, nuit et jour, débambulent des gardiens armés. Inutile, dans ces conditions, de préciser que le discours qu'ils tiennent ne parle que de violence et de vengeance. L'un d'eux, à qui on demande s'il ne voudrait pas apprendre un métier, répond: «Pourquoi faire? Si je sors un jour, ça sera pour flinguer un maximum de gens».

Les suicides, les passages à tabac sont monnaie courante. Mais les gardiens n'interviennent pas: de toute évidence, la «haute sécurité» ne protège qu'eux mêmes. Doit-on déduire que plus vite un détenu disparaît, plus vite le problème est réglé?

TVR, ce soir, 21 h. 35.

Nuits d'été: scène ouverte

Chelsea Hotel

A New York, c'est un hôtel que l'on visite comme un véritable monument historique. Pourtant, la façade du Chelsea Hotel, avec son alignement de briques rouges vaguement victorienne, n'a rien d'un colisée. Mais c'est à l'intérieur que tout s'est passé: ici, Oscar Wilde et Mark Twain ont séjourné. Tennessee Williams, dans l'une de ces chambres, éructait sa robuste littérature. Plus tard, dans nos années soixante, le gratin de la culture underground a investi le Chelsea, emmené par le peintre cinéaste Andy Warhol, qui continue de prendre imperturbablement son petit déjeuner dans la salle à manger du vénérable établissement.

On trouve de tout au Chelsea: vrais artistes, faux génies, faux marginaux et vrais drogués. Avec en plus quelques figures extraordinaires. Une charmante bande de deux dingues tendrement maternée par un directeur qui a fait de l'hôtellerie un sacerdoce, oubliant que le compositeur du neuvième étage a transformé sa chambre en forêt vierge...

TVR, ce soir, 22 h. 45.

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.30 Journal de midi. 12.45 La Suisse romande pas à pas. 13.00 Vol libre. Avec Pierre Schwaar, Francis Parel et Armand Martin. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir, avec des résultats sportifs. 18.30 L'Alcazar d'été. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Micro-aventures. 19.25 Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Espace. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: Tom Jones (29), de Henry Fielding. Avec Raymond Bussiès, Serge Reggiani, Denise Grey, etc. 23.00 Espace (suite). 24.00 Relais de couleur 3.

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Stéréo-balade. 14.00 Part à deux. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line, Jazz rock. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Soirée musicale. Festival de Bregenz: Lucia di Lammermoor, de Gaetano Donizetti. Orchestre Wiener Symphoniker; Chœurs de l'Opéra de Vienne et solistes. 22.30 Musique pour piano de Donizetti. 23.00 Informations. 23.05-7.00 Relais de Couleur 3.

Informations toutes les heures. 12.45 Le Jeu des mille francs: Lucien Jeunesse. 13.00 Journal, Didier Lecat ou Pierre Gantz. 13.30 Le Nabab d'Irène Frain avec Bernard Fresson. 14.00 Classique and Co. par D. Lemery et M.-Ch. Thomas. 15.00 CRPLF: Jacques Donzel de la Radio suisse romande. 16.30 Je fais du rock par Ph. Manoeuvre et P. Cresta. 18.00 Pourquoi le monde? par M. Fizbin, P. Gilandez et J.-F. Ballotte. 19.00 Journal. 19.30 Feed-back, par B. Lenoir et M. Saulier. 22.10-24.00 José Arthur et Xavier Fauché.

Les programmes français peuvent encore être modifiés et sont publiés sous toutes réserves. 12.35 Jazz. 13.00 D'une oreille à l'autre. 14.00 Les archives de l'Orch. national. 16.00 Répères contemporains. 17.02 Les intégrales: Alban Berg. 18.00 Concert de jazz: Mike Westbrook Orch. 19.38 Jazz. 20.00 Actualités lyriques. 20.30 Ensemble intercontemporain: «Kammermusik» No 2 pour violoncelle et 10 inst. solistes, Hindemith, Glissements, Ducal; Concertino, Janacek; «Tomasol», Pablo. 22.00-1.00 La nuit sur France-Musique.

12.45 Panorama par J. Duchâteau. 13.30 Quelques nouvelles de Tchekhov: Douchetchka. 14.00 Mordechai Schamz. 14.04 Musiciens français contemporains. 15.05 Photographes - Archives sonores. 15.30 La pie errante, de B. Mazéas. 17.30 Histoire des Girondins. 18.30 Surdoués ou non? 19.25 Mordechai Schamz. 19.30 Entretiens avec Boris Kochno. 20.00 Opérette. 21.00 Les horizons du possible. 22.00 Emission. 22.20 La crie aux contes (Rencontre des conteurs à Vannes). 23.30 Emission. 23.50 Mordechai Schamz.

Informations toutes les heures, (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. 0.00-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanographique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Spécial vacances. 8.15 La Suisse romande pas à pas. 8.25 Mémento. 8.30 Part à deux. 9.30 La radio buissonnière et Stop-service. 11.00 La terrasse.

0.00 à 7.00 Relais de Couleur 3 (3e prog. romand, 100,7 mHz). Informations et musique. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique, pages classiques. 9.00 Informations. 9.05 Connaissances estivales. L'autre parallèle: Images. 10.00 Part à deux. 11.00 Informations. 11.05 Perspectives musicales: Invitation au voyage: S. Joplin, D. Ellington, G. Gershwin, M. Moleiro, L. Kirchner, I. Stravinski, etc. 12.00 Vient de paraître.

Informations toutes les heures. 0.05 Jazzimuths. 2.00 Au bonheur du jour. 3.00 Les bleus de la nuit. 5.00 Louis Bozon, Flore de Malet et Laurence Blondel. 6.30 P. Weill, A. Pavy et J.-P. Yzermann. 7.30 Le journal. 8.30 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 10.30 Signe particulier par Nicolas Hulot et Gérard Aumont. 11.30 La fortune du pot, jeu proposé par Pierre Douglas, E. Fernagut et J. Morzadec.

Inform. à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musiques du matin: Sonate No 5 «Il Pastor Fido», Vivaldi, Petit caprice, style Offenbach, Rossini; 4e Symphonie «Tragique», Schubert; Trio bouffe, Mozart; Sonate No 21 «Aurore», Beethoven; «Ständchen», Schubert; Danses concertantes, Stravinski. 8.07 Quotidien musique. 9.05 Le matin des musiciens: Vienne et Prague. 12.00 Chanson française.

7.02 Mordechai Schamz, de M. Cholodenko, avec Michel Lonsdale. 7.07 Matinales, de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les matinées du mois d'août, avec à 8.00 De l'alimentation considérée comme l'un des beaux-arts. 8.32. Actualités. 9.07 Mémoires françaises à l'étranger. 10.00 Histoires et gens du quartier. 11.02 Emission, par G. Léon. 12.05 Entretiens avec le sculpteur Etienne Martin, par A. Grimpas-N'Guyen.

Aujourd'hui

Demain



Coop-informations!



chaque mercredi entre 19.15-19.25

Coop-Hits «weekend» du jeudi 12 août au samedi 14 août 1982

Jus de pommes Coop

clarifié et complet



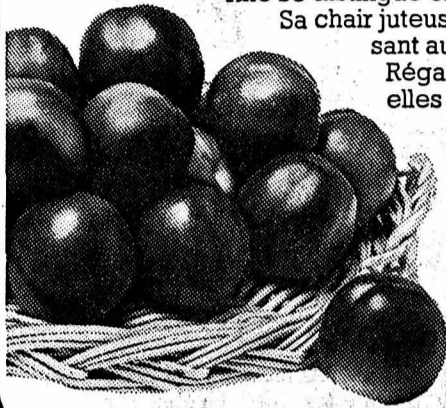
2x 1 litre au choix

1.90 au lieu de 2.40

Nectarines

un fruit d'été fascinant

Résultat du croisement entre la pêche et la prune, la nectarine se distingue extérieurement par sa peau lisse et luisante. Sa chair juteuse et odorante lui assure un succès croissant auprès des consommateurs. Régalez-vous de nectarines, crues ou cuites; elles sont également appréciées en tartes ou dans le rumtopf.



1 kg **2.20**

Prix choc

Linge de cuisine

100% coton, grandeur 45/85 cm, différents dessins

1 pièce

1.95

Actions

Yogourts, sérés et sérés aux fruits

Yogourts Coop: 10 cts meilleur marché tous les gobelets de 180 g

par exemple: lait entier nature **-.45** au lieu de **-.55**
partiellement écrémé avec fruits **-.55** au lieu de **-.65**
partiellement écrémé avec arôme **-.50** au lieu de **-.60**



Sérés Coop: 20 cts meilleur marché tous les gobelets de 150 g et 250 g

par exemple: séré maigre 250 g **-.65** au lieu de **-.85**
séré à la crème 150 g **-.85** au lieu de **1.05**
séré aux fruits 150 g **-.80** au lieu de **1.-**

Coop-Hits hebdo 11.-17.8. 1982

Barres Mars



3 pièces de 50 g **1.10**

Treets

dans les Centres Coop

Cacahuètes enrobées de chocolat



Sachet de 200 g **1.70** au lieu de 2.25

Knorr Potages en sachet

12 sortes différentes



1 sachet au choix **-.75** au lieu de **1.05**

Crème glacée vanille



Bloc familial



de 400 g **2.10** au lieu de 2.60

Salametti en filet

3 pièces = 210 g **2.90**

51703

Fromage double crème Gerber Gala



2 boîtes de 80 g **2.30** au lieu de 3.10

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 9

Claude Mèrle

L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

D'autres pèlerins rejoignaient ceux qui se mélaient à l'armée du Christ, bourgeois, marins ou simples apprentis, encouragés par la foule en délire, égarés dans une ferveur qu'ils ne contrôlaient plus. Dans leur enthousiasme, ils se confondaient avec les derniers, les indignes, les tristes, ceux qui se croisaient par obligation, voleurs, parjures, filles perdues; pieds nus, têtes inclinées sur la poitrine, accablés sous le poids de leurs péchés et surveillés de près par deux clercs au regard sévère.

Les légats et l'évêque de Maguelone se rencontrèrent devant le pont de Castelnau. Après s'être donné le baiser de paix, ils accueillirent ensemble les consuls qui s'agenouillèrent pour recevoir leur bénédiction. Quatre serviteurs en

justaucorps violet déposèrent aux pieds de l'abbé de Cîteaux un coffre rempli d'or contenant l'énorme contribution de Montpellier à la Croisade.

Les chants s'éteignirent. La foule commençait à quitter les remparts. Les nouveaux croisés s'agenouillèrent et Milon vint les bénir à leur tour, disant qu'à compter de cet instant, ils étaient devenus des soldats du Christ et que tous leurs péchés leur seraient pardonnés au bout de la quarantaine. Mais que, s'il leur arrivait de succomber au cours d'une bataille, ils gagneraient à coup sûr le Paradis. La foule, qui s'était groupée pour assister à la cérémonie, se dispersa avec respect et les légats s'avancèrent entre deux haies d'hommes et de femmes qui jetaient sous leurs pas des rameaux d'olivier.

Au moment où ils s'engageaient sous la voûte Saint-Gilles, des imprécations jaillirent des remparts.

— Maudits! Serviteurs du démon! Retournez tous à vos palais de débauche. Ne pénétrez pas céans, ou sinon je vous le dis, ces murs s'écrouleront sur vous.

Les spectateurs étonnés aperçurent une vieille femme décharnée qui brandissait au-dessus des remparts une immense croix de bois toute noire.

— Maudits! Maudits!

La voix, hystérique, poursuivait le cortège. La vieille, bousculant la foule, se rapprocha du hourd où s'étaient réfugiées Aude et Fabrisa.

— Maudits! Vous avez crucifié le fils de Dieu et vous venez profaner sa demeure. Voyez, la colère du Seigneur est sur vous. Fuyez, vous et votre armée de démons. Retournez en enfer!

Penchée au-dessus des remparts, la vieille tendait sa croix sur le cortège qui pénétrait dans la cité. Des coins de sa bouche, deux filets de bave s'échappaient, blanchissant le menton et la poitrine flétrie. D'un geste farouche, elle rejetait en arrière de longues cordes tressées de cheveux gris qui s'échappaient de son chignon couvert de suie. Soudain, comme elle relevait la croix, celle-ci lui glissa des mains et vint s'écraser juste aux pieds des chefs de la Croisade. Le comte de Toulouse leva un regard curieux vers la vieille dressée sur son mur comme une statue païenne.

Autour d'elle, la foule qui murmurait depuis le début de l'incident, devint brusquement hostile. Des cris jaillirent:

- Sacrilège!
- Attrapez la bougresse!
- A mort, la sorcière!

Un cercle menaçant se resserra autour de la femme qui continuait à vociférer:

— Maudits! Evêques de Satan! Vous brûlez comme des boucs. La poussière du chemin boira votre mauvaise graisse.

Deux risennes tentèrent de s'interposer: — C'est Ermessinde, la tisserande. Depuis la mort de son époux elle a la tête aux oiseaux, mais elle n'est point méchante.

— Appelez l'abbé de Saint-Blaise. Quand il lui parle, elle redevient douce comme une agnelle.

— Ne lui faite pas mal. Tais-toi, Ermessinde, tais-toi donc!

La foule n'entendait rien. Un fanatique leva son bâton. Sur le front de la folle, le sang jaillit. Des poings s'abattirent. La meute était si nombreuse qu'on ne voyait plus la robe noire. C'était comme la proie harcelée par les chiens affamés. On n'entendait que la voix, de plus en plus faible:

— Maudits! Maudits! Fabrisa saisit la main de Rodrigo.

— Arrêtez-les, arrêtez-les, par pitié.

Il la regarda, sans broncher, d'un air emba-

rassé. — Voyez, ils l'assomment, la pauvre vieille, ils la tuent. Donnez ordre à vos gens, hâtez-vous.

Il secoua la tête d'un geste las. (à suivre)

SPORTS

Aux championnats suisses cyclistes sur piste à Oerlikon Record du monde pour Robert Dill-Bundi



Robert Dill-Bundi lors du dernier Tour de Romandie. (Photo asl)

Le Valaisan Robert Dill-Bundi, qui avait échoué la veille pour cinq centièmes, a réussi hier soir au vélodrome de Zurich-Oerlikon dans une nouvelle tentative contre le record du monde des 500 mètres départ lancé (pistes en plein air).

Le champion olympique de poursuite, qui est âgé de 24 ans, a été crédité de 28"705. Il a ainsi amélioré de 95 millièmes de seconde le précédent record (28"800), lequel avait été établi le 28 août 1955 au Vigorelli de Milan par l'Italien Mario Morettini.

Sur la piste zurichoise longue de 333 mètres, devant 500 spectateurs, Robert Dill-Bundi a pris cinq tours d'élan pour sa tentative sur un tour et demi. Après avoir couvert les 500 mètres, il a poursuivi pour tenter d'améliorer aussi le record du monde des 1000 mètres. Mais ce projet était utopique et il a dû se contenter de 1'03"042 alors que le record du monde du Belge Patrick Sercu est de 1'02"400. Ce record, le Belge l'avait établi le 17 septembre 1973 également au Vigorelli de Milan.

Sur 500 mètres, Dill-Bundi qui a remporté cette année la 19e étape du Giro a réussi une moyenne de 62 km 706. Pour ce faire, il a utilisé un vélo de piste normal. «Une machine spéciale aurait nécessité un entraînement beaucoup trop long», devait-il expliquer après sa réussite.

Après la tentative de Dill-Bundi, le championnat suisse de poursuite par équipes s'est terminé, de façon surprenante, par la victoire du VC Bin-

ningen, qui alignait Peter Steiger, Edy Vontobel, Rolf Senti et Harald Mueller. Dans les qualifications, les futurs champions suisses avaient concédé une demi-seconde aux tenants du titre et favoris VC Gippingen.

POURSUITE PAR EQUIPES, 4 km, demi-finales: Binningen (Peter Steiger, Edy Vontobel, Rolf Senti, Harald Mueller) rejoint Wohlen (Flori, Joho, Huwyler, Kuettel) au 12e tour en 4'31"91. VC Gippingen (Hans Ledermann, Hansruedi Maerki, Heinz Isler, Alain Dallenbach) rejoint Buchs/SG au 9e tour en 2'51"52. - **Finale:** 1. Binningen 4'30"44 (record de la piste); 2. Gippingen 4'32"28. **Finale pour la 3e place:** 1. Wohlen 4'36"36; 2. Buchs 4'40"70.

Championnats romands sur piste

Double pour Maegerli

A Lausanne, les deux premiers titres des championnats romands sur piste sont revenus à Bernard Maegerli, de Chailly, vainqueur du kilomètre et de l'individuelle sur 30 km.

Kilomètre: 1. Bernard Maegerli (Chailly) 1'11"23"; 2. Daniel Girard (Chailly) 1'13"27"; 3. André Challandes (Bulle) 1'13"62"; 4. Philippe Grivel (Genève) 1'14"51"; 5. Pascal Rittiner (Nyon) 1'15"21.

Individuelle 30 km.: 1. Maegerli 25 points; 2. Challandes 24; 3. Jocelyn Jolidon (Saignelégier) 18; 4. Grivel 16; 5. Daniel Bloesch (Yverdon) 16.

Football: dans l'optique du championnat Résultat prometteur pour les Loclois

LE LOCLE - BÔLE 2-2

Sur le terrain du Communal, en parfait état, les Loclois ont donné une excellente réplique à la formation bôloise nouvellement promue en première ligue. Cette rencontre amicale fut l'occasion pour les deux entraîneurs de passer en revue le contingent prévu pour la saison.

Du côté loclois, l'entraîneur Bernard Challandes devait se passer des services de Favre et Koller, tous deux blessés.

Dans le camp adverse, le nouvel entraîneur Müller disposait de son contingent habituel. La rencontre fut rondement menée. Les Loclois firent pour le moins jeu égal avec leur adversaire se créant même de meilleures occasions de buts. A la mi-temps, aucune équipe n'avait réussi à prendre avantage malgré quelques bonnes occasions. Après la pause, les événements se précipitèrent. Les Loclois ouvraient tout d'abord la marque par Vermot sur une belle action. Bôle rétablit l'égalité par son entraîneur Müller. Les protégés de l'entraîneur Challandes reprenaient justement l'avantage par Cano mais subirent une égalisation qui paraissait inévitable, l'opportuniste Vico Righetti profitant d'une mésentente dans la défense locloise. Excellent match de préparation pour les deux formations, l'équipe locloise continue sa progression tandis que les visiteurs semblent marquer un léger temps d'arrêt. (mas)

Le Locle: Pieguy; Murrini, Berly, Todeschini, Vermot (Migliorini), Gardet I, Gardet II, Bonnet, Chassot (Geiser), Cano, Dubois (Pina).

Bôle: Jacottet; Schmidt, Krummenacher (Rossi), Freiholz (Schwab), Baudoin, M. Righetti, Bassi, E. Righetti, V. Righetti, Müller, Barell.

Buts: Vermot et Cano pour Le Locle et Müller et Vico Righetti pour Bôle.
Arbitre: M. Lebet (La Chaux-de-Fonds). **Spectateurs:** 150.

Tennis

Nouveau succès pour Lilian Drescher

Pour la deuxième fois, la Suisse Lilian Drescher a remporté un tournoi WTA doté de 10.000 dollars en Italie. Après avoir battu la Tchécoslavaque Pichova, 112e joueuse mondiale, en finale à Sezze, elle s'est imposée à Pesaro face à sa compatriote Novatova.

Pesaro, tournoi WTA, 10.000 dollars. Quarts de finale: Drescher (Sui) bat Ruegg (Sui) 6-3, 6-3; Novatova (Tch) bat Schmid (Sui) 6-3, 6-3. **Demi-finales:** Drescher bat Lazzari (Ita) 3-6, 6-3, 6-4. **Finale:** Drescher bat Novatova 6-3, 6-3.

Brabham et le Grand Prix d'Autriche de formule 1 On attend toujours ce fameux ravitaillement

Depuis hier matin, sur le circuit de Zeltweg, dans les stands, règne la plus grande animation. Chacun se met en place pour le Grand Prix d'Autriche de dimanche. Chez Brabham, à l'écart des mécaniciens qui préparent les voitures et remontent les moteurs, un homme s'attache à un travail particulier. Il est le pôle d'attraction de tous. Contrôle des pompes, des bidons remplis d'essence, en un mot du matériel qui permet de ravitailler en course.

Ce fameux ravitaillement imaginé par Gordon Murray, l'ingénieur britannique de l'écurie Brabham, pour mener les voitures du Brésilien Nelson Piquet et de l'Italien Riccardo Patrese à la victoire.

L'opération, qui devait être expérimentée dès la mi-juillet à Brands Hatch, n'a pas encore pu être réalisée, pas plus en Angleterre qu'au Castellet ou à Hockenheim. A chaque fois, la Brabham de Piquet, avec cent litres d'essence seulement dans le réservoir, profita de l'avant-

tage de cent kilos par rapport à ses adversaires pour prendre le commandement de la course, creuser rapidement un écart de plus de vingt secondes... et «casser» à quelques tours du ravitaillement alors que dans les stands, tous les mécaniciens, équipés comme à Indianapolis de combinaisons ignifugées, cagoules et casques, s'apprétaient à œuvrer.

Le moteur était remis en cause à Brands Hatch et au Castellet mais pas à Hockenheim où le Turbo BMW semblait donner satisfaction. Il fallut la maladresse du Chilien Eliseo Salazar, qui envoya la Brabham de Piquet hors de la piste, pour que la «grande première» ne puisse avoir lieu lors de ce Grand Prix d'Allemagne. Dans l'équipe Brabham, après ces trois expériences ratées, chacun se dit que la quatrième sera la bonne dimanche sur le circuit de Zeltweg et qu'avec ce ravitaillement, la victoire sera au rendez-vous.

UNE ARME ABSOLUE

En effet, l'avantage de cette opération est important. Après avoir gagné durant

Guayaquil et les mondiaux de natation Pour une certaine élite seulement!

Les quatrièmes championnats du monde de natation, organisés en Equateur, se sont terminés samedi dernier, au grand désespoir de nombreux habitants de Guayaquil. Non pas que les compétitions sportives les aient passionnés. Les tribunes de la piscine «Alberto Vallarino» n'ont jamais été prises d'assaut...

Mais à la question «que pensez-vous de ces championnats?», la réponse est revenue comme un leitmotiv. «Une bonne affaire pour moi», n'a cessé de répliquer le chauffeur de taxi. «Une bonne affaire pour l'Equateur», a affirmé M. Jaime Muñoz Campuzano, directeur national des sports et président du comité d'organisation.

Pays de contrastes (géographiques, ethniques ou sociaux), l'Equateur peut se flatter d'organiser, en 1982, quatre championnats du monde: «Nous avons mis sur pied, à Guayaquil, ceux de karaté, de billard, de natation, et nous aurons bientôt ceux d'échecs (juniors)», a rappelé M. Campuzano.

Les buts du directeur des sports sont clairs: améliorer, grâce à ces compétitions, l'infrastructure sportive du pays, développer le sport de masse, faire connaître l'Equateur, et promouvoir ainsi le tourisme.

Avec l'aide du gouvernement, qui a versé 250 millions de sucres (environ 7,6 millions de dollars), la première

partie du programme a pu être menée à bien: construction ou aménagement de plusieurs piscines, création d'un superbe département de médecine sportive.

Mais le second objectif a été plus négligé. Officiellement, tous les licenciés de la Fédération équatorienne de natation pouvaient assister, gratuitement, aux matinées d'éliminatoires. Mais il fallait acquitter le prix d'un billet entier pour entrer le soir...

De plus, seuls les jeunes de Guayaquil ont pu en profiter. Pas question pour les autres de venir dans ce port du Pacifique alors que, par l'intermédiaire du comité d'organisation, tous les hôtels - pour la plupart complets - ont doublé leurs prix.

Déjà, pour l'Equatorien moyen, le prix d'entrée s'est révélé prohibitif (de 600 à 1600 sucres, de 9 à 25 dollars). Le salaire mensuel moyen est en effet de 10.000 sucres (près de 160 dollars). «La natation est un sport de riches, comme le tennis», a-t-on entendu à l'entrée de la piscine.

Alors, le public s'est pressé autour de la fosse de plongeon. Les 2500 places ont été vendues tous les jours. Elles ne valaient que 300 sucres (4,5 dollars). «De toute façon, c'est beaucoup plus spectaculaire», ont ajouté les spectateurs.

Sur le plan sportif, le plongeur, souvent méconnu, aura peut-être ainsi fait, lui aussi, une «bonne affaire».

Grâce à Vincent Jacot de l'Olympic Nouveau record neuchâtelois du steeple

Mardi soir à Aarau, plusieurs athlètes de l'Olympic ont réalisé de bonnes performances. Vincent Jacot participait au 3000 m. steeple qui, malheureusement, se disputa avec une heure de retard. En terminant deuxième de cette course après avoir souvent pris l'initiative, Vincent Jacot battait en 9'14"82 le record neuchâtelois qu'il détenait depuis l'année dernière en 9'17"49.

Le Chaux-de-Fonnier occupe le 8e rang dans la liste nationale de cette spé-

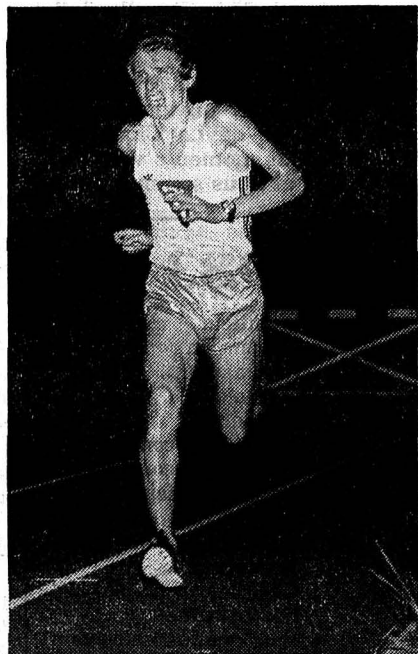
cialité. En steeple toujours, mais chez les cadets, c'est l'Olympien Hubert Brosard qui a remporté la victoire avec un nouveau record personnel à 4'32"04 qui fait de ce jeune espoir un des meilleurs du pays dans sa catégorie. Sur 1000 mètres records personnels également pour Renaud Matthey avec 2'39"10 et Daniel Bargetzi avec 2'43"47. A noter encore des débuts intéressants pour le cadet Didier Ducommun avec 5 m. 53 en longueur. Jr.

Minigolf

Cette fin de semaine Les 12 Heures de La Chaux-de-Fonds

C'est demain qu'aura lieu la deuxième édition des 12 Heures du Minigolf-Club La Chaux-de-Fonds. Cette compétition nocturne avait remporté l'année dernière un immense succès. Aussi, les organisateurs ont-ils décidé de la remettre sur pied. Sa formule, unique en Suisse, est attractive non seulement pour les clubs romands et d'Outre-Sarine, mais aussi pour nos voisins étrangers.

Cette compétition débutera demain à 21 heures pour se terminer samedi à 9 heures. Elle réunira 34 équipes composées de deux joueurs (euses) qui se relayeront selon leur gré durant la nuit. Un minimum de quatre tours par équipier est exigé.



Vincent Jacot dans sa course d'obstacles

Un moteur Renault turbo pour Lotus

Les voitures de l'écurie britannique Lotus seront équipées en 1983 et 1984 de moteurs Renault turbo, a-t-on appris à Paris dans un communiqué officiel publié par la firme française.

«Considérant l'évolution technique récente de la formule 1 Renault et Lotus ont décidé que prévoir que les monoplaces du team Lotus seront équipées comme les voitures officielles de Renault sport du moteur Renault Gordini «V6 1500 turbo» dans le championnat du monde FIA en 1983 et 1984» déclare le communiqué.

«Renault sport apportera son assistance technique à l'écurie Lotus. Les conditions exactes de cette collaboration devront être approuvées par les deux parties avant le 15 août 1982» est-il précisé en conclusion.

Suite des informations sportives

SPORTS

Pour la saison 1982-83 du championnat suisse de football Le FC La Chaux-de-Fonds se veut séduisant

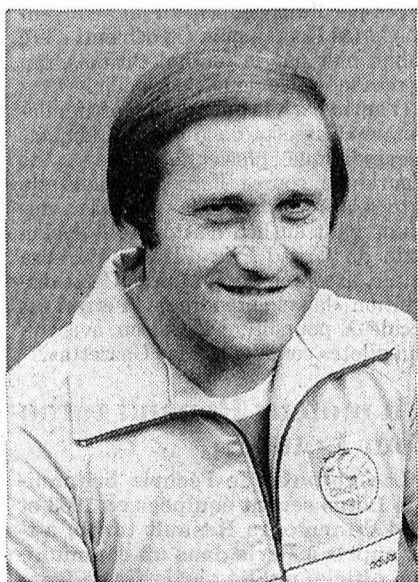
«Au terme du championnat, je vois La Chaux-de-Fonds devant Chênois et Lugano. Mais attention si personnellement j'y crois, il ne faut pas voir ce pronostic comme le but principal de la saison. Notre objectif premier demeure la présentation d'un football séduisant». M. Lino Mantoan, l'entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds, a tenu à effectuer la différence lors d'un long entretien portant sur le bilan du championnat 81-82, la préparation, les possibilités et les ambitions pour la saison 1982-83 de son équipe.

La compétition officielle débutera par le deuxième tour principal de la Coupe de Suisse. Les clubs de Ligue nationale B s'en iront à l'extérieur. Samedi prochain, le FC La Chaux-de-Fonds se déplacera en terre valaisanne pour affronter dès 17 h. La Combe Martigny, formation de 3ème ligue. Les choses sérieuses (bien qu'il s'agit de ne pas sous-estimer l'adversaire désigné) commenceront le samedi 21 août. Pour la première ronde du championnat suisse de LNB, édition 1982-83, les protégés du président Riccardo Bosquet recevront le CS Chênois à 18 h. Cette rencontre initiale entre deux prétendants à l'ascension en Ligue nationale A permettra de mieux évaluer les chances des uns... et des autres.

Pour la première fois dans sa carrière d'entraîneur, Lino Mantoan dirigera une équipe dès le début du championnat de Ligue nationale B. Agé de 36 ans, cet ancien ailier de Neuchâtel Xamax (alors en LNB) continuera d'exercer sa profession de mécanicien de précision dans une importante entreprise de Fontainemelon. Détenteur du diplôme A, M. Mantoan a suivi les cours à Macolin en juillet dernier pour obtenir celui de Ligue nationale. Une ultime épreuve (thèse sur le hors-jeu) devrait permettre à l'entraîneur chaux-de-fonnier de recevoir ce «papier» dans le courant de l'automne.

DÉLAI DE RÉFLEXION

L'arrivée de Lino Mantoan à la tête du FC La Chaux-de-Fonds a provoqué quelques remous. Le nouvel engagé s'est d'ailleurs donné un délai de réflexion avant de signer pour une année et demie. J'ai repris le 3 mars 1982. Toutefois je suis resté quelques jours à réfléchir en raison des réactions provoquées par le licenciement de Blaise Richard. Pendant une dizaine de jours et lors de notre déplacement à Locarno, j'ai voulu m'entretenir personnellement avec les joueurs. Ma décision définitive est tombée après notre retour du Tessin.



Lino Mantoan: confiant.



Le FC La Chaux-de-Fonds est prêt pour la saison 1982-83. 1er rang: (assis de g. à dr.) Francis Meyer, Adriano Ripamonti, Mongi Ben Brahim, Michel Vera, Albert Hohl, Tiziano Salvi; 2ème rang Alain Mauron, Johnny Loriol, Lino Mantoan (entr.) Roger Läubli, Laurent Jaccard; 3ème rang Jean-Marc Jaquet, François Laydu, André Mundwiler, Mario Capraro, Marc Duvillard. (Photos Schneider)

La neige a joué un mauvais tour aux Chaux-de-Fonniens. Les rencontres renvoyées sont venues se greffer dans un laps de temps très court. En terminant à la quatrième place, La Chaux-de-Fonds

par Laurent GUYOT

a partiellement raté sa saison. Lino Mantoan s'est tout de même montré à moitié satisfait de ce classement. Dans les quatre premières rencontres nous avons récolté 7 points sans recevoir un but. Les conditions météorologiques sont venues perturber les entraînements. De plus nous avons disputé cinq matchs en 14 jours et contre les quatre premiers du classement. Défaite et fatigue aidant, les joueurs sont devenus plus critiques. Tout en préparant la nouvelle saison, nous avons terminé de belle manière (sept points en quatre matchs) inscrivant notamment 19 buts.

MINIMUM DE CHANGEMENTS

La préparation de la saison 1982-83 pour le FC La Chaux-de-Fonds a déjà commencé lors des dernières rencontres du championnat 1981-82. Lino Mantoan s'est attaché à définir le visage de l'équipe et à discuter avec le président Riccardo Bosquet de la campagne de transferts.

D'entente avec le président Bosquet, nous avons souhaité un minimum de changements parmi le contingent. L'arrivée de Ben Brahim est venue compenser les départs de Roger Vergère et Christian Gourcuff. Les automatismes entre joueurs n'ont nécessité que de légères mises au point. D'autant plus que le Tunisien a déjà joué avec plusieurs éléments de l'équipe. Cette dernière s'est chargée de prouver ses possibilités lors de plusieurs rencontres. La reconversion de Marc Duvillard d'ailier en stratège au milieu du terrain a pleinement réussi. Le FC La Chaux-de-Fonds 1982-83 est bâti dans le but de montrer un visage séduisant. Le public de La Charrière a vécu de grands moments voici quelques années et nous sommes obligés

de présenter un spectacle digne de ce nom.

TOUT POUR RÉUSSIR

Incontestablement le FC La Chaux-de-Fonds est demeuré une bonne équipe. L'excellente ambiance a permis de travailler sérieusement en vue de la saison 1982-83. L'entraîneur Lino Mantoan est persuadé de pouvoir faire aussi bien sinon mieux que lors du dernier championnat.

Nous allons tout faire pour présenter du spectacle. Nous avons prévu de jouer offensivement la meilleure défense restant l'attaque. Comme les joueurs sont motivés nous avons tout pour réussir un bon championnat. Tout dépendra de la valeur des autres équipes. Il est cependant admis du côté du comité que l'ascension n'est pas une obligation. Les équipes comme Lugano, Granges, Chiasso, Nordstern et Chênois ont également préparé le futur championnat avec soin. L'objectif est fixé: disputer un bon championnat. Pour y arriver les joueurs sont contraints d'être bons sur le terrain et de s'astreindre à une discipline stricte dans la vie privée. La récupération et la nourriture ont pris de l'importance.

DE LA CONCURRENCE

En Ligue nationale B, la bataille sera très dure pour l'ascension et contre la relégation. Dans chaque match, la victoire ne s'obtiendra que lors de l'ultime coup de sifflet de l'arbitre. L'entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds nous a donné ses impressions sur cette catégorie de jeu.

En Ligue nationale B, il y a trois sortes d'équipes: les alémaniques, les tessinois et les romands. Les chiffres le prouvent nous sommes plus à l'aise contre les équipes francophones. Contre les Tessinois nous possédons un bilan équilibré ne perdant presque jamais mais ne gagnant pas non plus. Les équipes suisses allemandes en revanche nous ont causé passablement de soucis. La volonté et la combativité des joueurs se sont souvent avérées supérieures. Nous avons d'ailleurs travaillé ce point pour la saison prochaine. Récemment contre Young-Boys à La Charrière, nous sommes revenus au score prouvant du même coup nos possibilités. Les chances de finir parmi les deux premiers ont toujours existé. Mais la concurrence sera vive cette saison encore. En plus des cinq équipes déjà citées, une autre formation comme Mendrisiostar la saison dernière peut venir jouer le trouble-fête. Tout dépendra de notre début de championnat. Selon ma table, nous devons engranger 9 points dans les cinq premières rencontres.

LE JEU DU TIERCÉ

Pour terminer, Lino Mantoan s'est livré au traditionnel jeu du tiercé tant pour la Ligue nationale A que pour la Ligue nationale B.

En division supérieure, je vois Zürich devancer Servette et Grasshoppers. Neuchâtel Xamax sera également en course pour l'une de ces trois places. Pour la LNB, je vois La Chaux-de-Fonds devant Chênois et Lugano.

Après l'échec de l'Argentine en Espagne Plus d'argent du gouvernement

Le gouvernement argentin a décidé de suspendre l'aide financière qu'il accordait depuis plusieurs années au programme de préparation de l'équipe nationale de football, a-t-on confirmé de source proche du ministère d'action sociale.

Un prélèvement de 2 pour cent sur le produit des concours de pronostics était versé à la Fédération argentine (AFA) pour préparer le championnat du monde de 1978 d'abord, pour défendre le titre mondial ensuite.

Le salaire de l'entraîneur national César Luis Menotti était prévu dans le programme gouvernemental de financement qui a été interrompu depuis le «Mundial» espagnol.

L'AFA et Menotti sont toujours en pourparlers pour le renouvellement de son contrat de directeur technique. Outre «certaines conditions financières», Menotti exigerait pour rester à son poste la continuité de sa «politique de l'équipe d'Argentine», qu'il sera difficile de poursuivre sans l'aide gouvernementale.

La sélection doit continuer à jouer régulièrement pour conserver le prestige international qu'elle a ac-

quis, a déclaré Menotti, qui vient de prendre en main la préparation de l'équipe juniors en vue du championnat d'Amérique du Sud qualificatif pour le prochain «Mundial» juniors.

Rencontres internationales Arbitres suisses retenus

De nombreux arbitres suisses ont été désignés pour diriger des rencontres internationales ces prochaines semaines. Le 31 août au Parc des Princes, Bruno Galler arbitra le match amical France - Pologne. En Coupe d'Europe, le même Bruno Galler a été désigné pour Borussia Dortmund - Glasgow Rangers (15 septembre, UEFA); Ulrich Nyffenegger pour Slavia Sofia - Sarajevo (15 septembre, UEFA); Jean-Marie Macheret pour Lokomotive Leipzig - Vikings Stavanger (29 septembre, UEFA) et André Daina pour Fiorentina - Universitatea Craiova (29 septembre, UEFA). Jakob Baumann dirigera le 13 octobre le match URSS - Finlande pour le compte des éliminatoires du championnat d'Europe.

B

boîte à confidences

Bienne meilleur public

Le public le plus fair-play a été désigné pour la saison 1981-1982. En ligue nationale A, Aarau reçoit cette distinction alors que Bienne, pour la LNB, a été le plus cité.

LNA (désigné par l'Association suisse des journalistes sportifs): 1. Aarau, 37 points; 2. Young Boys 29; 3. Grasshoppers 25.

LNB (désigné par le Comité de la ligue nationale): 1. Bienne 40 points; 2. Locarno 36; 3. Altstaetten 31.

Curieux...

Le boxeur britannique Cornelius Boza-Edwards a abandonné son titre européen des super-plume afin de concentrer tous ses efforts pour le titre mondial, a-t-on appris à Londres.

Boza-Edwards, ancien champion du monde, devait défendre son titre européen face au Français Daniel Londas, la date limite des offres de bourse pour ce championnat étant fixée au mercredi 11 août. Mais le boxeur britannique, d'origine ougandaise, qui habite Londres, a reçu une offre intéressante pour un combat à Las Vegas le 9 octobre prochain, qui pourrait lui ouvrir les portes du championnat du monde.

Pas de professionnalisme

Hu Na, la joueuse de tennis chinoise qui avait demandé l'asile politique aux Etats-Unis, à l'issue de la Coupe de la Fédération, disputée en juillet dernier à Santa Clara, n'envisage pas de participer au circuit professionnel, a déclaré son conseiller juridique, M. Edward Lau.

Selon celui-ci, Hu Na, âgée de 19 ans, ne désire pas s'intégrer au circuit professionnel au cas où l'asile politique lui serait accordé. Hu Na, avant tout, apprendra l'anglais. Elle pourrait cependant participer à des compétitions amateurs ou scolaires, a estimé Edward Lau, ajoutant qu'«aucun promoteur sportif ne l'a influencée».

Kist était trop cher

Une question financière est à l'origine de l'échec des négociations pour le transfert au Paris-Saint-Germain de l'avant-centre hollandais Kees Kist. Pour le club parisien, à moins que les Néerlandais n'abaissent in extremis leurs exigences, la quête d'un deuxième étranger pour jouer aux côtés de Dominique Rocheteau en attaque est terminée. Le président du PSG, M. Francis Borelli, a décidé maintenant d'attendre tout simplement que le Yougoslave Safet Susic obtienne, le 1er janvier prochain, sa lettre de sortie.

Pourtant mardi soir, après les débuts victorieux en championnat de France de Paris-Saint-Germain au Parc des Princes, il semblait bien que le transfert du buteur hollandais d'AZ 67 au PSG était chose acquise. Il restait toutefois quelques détails financiers à régler et les négociations se sont prolongées jusque fort tard dans la nuit sans qu'un terrain d'entente puisse être trouvé.

Willy Lienhard se retire

Le spécialiste de cyclo-cross Willy Lienhard, également routier à l'occasion, a décidé, à l'âge de 28 ans, de mettre fin à sa carrière sportive. Depuis plusieurs mois, le coureur de Steinmaur souffre de problèmes sanguins. Le plus âgé des frères Lienhard a décroché à deux reprises, en 1974 et 1975, le titre national de cyclo-cross, mais avait régulièrement échoué dans la course aux médailles aux championnats du monde (trois fois quatrième, une fois cinquième, une fois sixième).

En route pour Dijon

Promis à un bel avenir et grâce à sa régularité cette saison, le jeune pilote prévôtois Marcel Klay vient d'être invité cette semaine à participer à la course d'ouverture du Grand Prix suisse de formule 1 qui se déroulera dans deux semaines à Dijon.

Marcel Klay a été gratifié de cet honneur grâce à ses résultats enregistrés dans la Coupe Mazda dont il occupe actuellement la deuxième place du classement général, à quelques points du Grison Nussli.

Félicitations donc à ce sportif jurassien. (hr)

Contingent 1982-1983

Roger Läubli	25.10.51	Chauffeur
Johnny Loriol	30. 1.60	Mécanicien
Tiziano Salvi	8. 2.58	Dessinateur
Mario Capraro	4. 7.56	Mécanicien
François Laydu	10. 2.60	Etudiant
André Mundwiler	3. 5.54	Employé de commerce
Adriano Ripamonti	9.10.53	Employé de commerce
Jean-Marc Jaquet	9. 9.52	Homme d'affaires
Mongi Ben Brahim	3. 2.55	Footballeur
Albert Hohl	6. 3.58	Employé de commerce
Michel Vera	28. 1.65	Etudiant
Laurent Jaccard	3.11.61	Chauffeur
Marc Duvillard	22.11.52	Footballeur
Alain Mauron	23.11.61	Employé de commerce
Francis Meyer	3. 4.61	Vendeur

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 58 58
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Rêves et réalités

Qui n'a pas rêvé, ne rêve pas de devenir propriétaire un jour de son logis?

Seulement voilà. En Suisse, pays industrialisé où le niveau de vie est le plus élevé, le sol, la construction coûtent cher. Très cher, beaucoup plus que chez nos voisins. Ce qui fait que la majorité des Suisses sont des locataires, mal logés parfois.

Les raisons de ce troublant paradoxe sont multiples et facilement explicables. Petit pays = peu de terrain disponible. Règles d'urbanisme parfois contraignantes, bien que souhaitées par la majorité d'entre nous. Protection de l'environnement, des sites naturels. Souci, dans la construction, du perfectionnisme, du travail bien fait donc coûteux.

Alors, dans ces conditions, la maison de maître réduite en «Sam'suffit», entourée d'un jardinet plein de petits nains et de massifs de géraniums artistement réalisés dans de vieux pneus peints en blanc, devient non seulement une chimère mais tombe aussi dans un irréalisme peu compatible avec les possibilités réelles qu'offre la nature de notre pays.

Il faut s'être promené dans les banlieues américaines ou françaises, ou même chez nous, pour constater combien de sites intéressants sont maintenant pollués - de visu, naturellement - par des nouveaux quartiers de villas certes différentes, mais semblables dans leur conception, d'une triste et affligeante banalité, d'une uniformité de style qui fait frémir.

L'expérience d'une coopérative d'habitation qui sera peut-être tentée à La Chaux-de-Fonds va à l'encontre de tous les rites du marché de la maison familiale. Ce sont en effet les acquéreurs qui définissent leurs besoins, qui conçoivent leur logis. A l'intendance de suivre. Certes, on ne s'improvise pas architecte, urbaniste du jour au lendemain. La tâche des hommes de métier conserve son importance, même plus encore. Mais n'est-ce pas un progrès que de participer activement à la réalisation de sa maison?

Cette nouvelle forme de construction semble d'ailleurs être promise à un bel avenir. Et cela non en raison du coût - l'économie par rapport à une maison clef en main est tout compte fait minime. Non, ce sont plutôt deux éléments, l'un affectif, l'autre rationnel, qui devraient permettre le développement des coopératives d'habitation.

L'affectif, c'est le fait de pouvoir, un jour, être chez soi, avoir choisi pleinement ce chez soi.

Le rationnel, c'est qu'il faut bien se rendre compte que construire la belle maison, originale, sur mesure, parfaite, avec un beau et vrai jardin et du soin dans les détails est une bricole qui navigue entre 500.000 et un million de francs, selon l'endroit. Entre cela et le «Mon Rêve» un peu tristounet et... coûteux lui aussi, l'habitat collectif représente un bon, un très bon compromis.

Philippe O. BOILLON

A La Chaux-de-Fonds, une expérience inédite Habitation: la ville encourage la forme coopérative

«Appel à la création d'une coopérative d'habitation». Ainsi était intitulée cette annonce parue dans nos colonnes en mai dernier, signée par la Direction des travaux publics de

La Chaux-de-Fonds. L'appel a été entendu et c'est la semaine prochaine qu'une douzaine d'intéressés rencontreront des responsables des TP afin, peut-être, de tenter une ex-

périence encore inédite dans la région et - qui sait? - pourrait faire école.

(POB, photo Bernard)

► Page 15



Le terrain destiné à recevoir une éventuelle coopérative d'habitation. Il serait vendu en droit de superficie (90 ans, renouvelable).

Protégez les «pious-pious»! Un appel du BPA et de la police pour le début de l'année scolaire

Prochainement, de nombreux garçons et fillettes prendront, pour la première fois, le chemin du jardin d'enfants ou de l'école primaire. Le manque d'expérience, la pensée dirigée vers le jeu, l'impulsivité ainsi que la difficulté d'estimer la distance des véhicules qui s'approchent les exposent à de grands dangers. C'est pourquoi le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), en collaboration avec les organes de police, rappelle aux parents et aux conducteurs de véhicules à moteur les règles suivantes:

- les parents devraient accompagner leurs enfants pendant plusieurs jours - plus longtemps si les conditions locales de circulation sont compliquées ou critiques - au jardin d'enfants ou à l'école primaire. Ce faisant, les petits

devraient se familiariser avec les passages pour piétons et signaux lumineux et être instruits, avec patience et sollicitude;

- il est bon que les traversées particulièrement dangereuses soient assurées par des patrouilleurs adultes;
- les automobilistes et motocyclistes se souviendront constamment que les

petits enfants ont des réactions imprévisibles. Là où des garçonnets et fillettes ne prêtent pas attention au trafic (en jouant sur le trottoir, sur des aires voisines de la route, etc.), il faut dans tous les cas ralentir, se préparer à freiner, donner un léger coup de klaxon et au besoin s'arrêter.

(comm)

Corps repêché dans le Doubs L'autopsie confirme la noyade

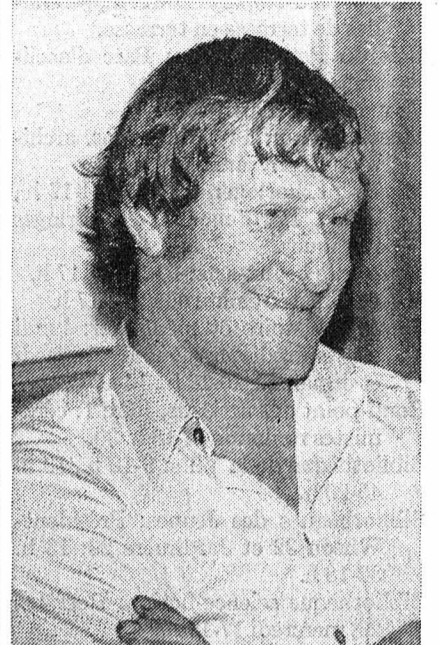
Le juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises communique que l'Institut d'anatomie pathologique de Neuchâtel vient de révéler le résultat de l'autopsie du corps de M. Gian Franco Zamarian, 30 ans, ressortissant italien, repêché jeudi 5 août 1982 dans le Doubs près de la rive suisse au lieu-dit «Chez Bonaparte».

La mort est due à la noyade et non pas à des blessures antérieurement subies. D'autre part, selon l'enquête de la police, l'intervention pénale d'un tiers peut être vraisemblablement exclue. (comm)

Lutte obligatoire contre les campagnols Une gênante querelle d'experts

Un fait nouveau est intervenu dans la préparation de la lutte obligatoire contre les campagnols: le Département de l'agriculture n'envisagerait plus comme unique moyen de lutte l'utilisation de l'arvicostop, ce poison préconisé par le Service phytosanitaire cantonal. Il laisserait donc ouverte une porte à ceux qui défendent plutôt le piégeage mécanique, autrement dit la fameuse trappe à taupes. En effet, le projet d'arrêté que le Département de l'agriculture avait préparé a été révisé. Il est d'ailleurs normal qu'il reste à l'état d'ébauche jusqu'au moment où les communes auront été consultées. Et il est finalement compréhensible que les services du département hésitent quelque peu: le dossier «campagnols», comme n'importe quel dossier sérieux, contient aussi ses querelles d'experts. Dommage que dans ce cas, elles soient un peu particulières. Rémy GOGNIAT

► Page 19



Q

quidam

Emile Beuchat est décolleur à Court. Comme bien des décolleurs de la région et surtout du village de Court, il a quelques soucis qui sont en rapport avec la situation économique de la branche où il y a pas mal de chômage. Marié et père de famille il a été un excellent footballeur.

Aujourd'hui, c'est dans les sociétés de tir et de pêche que M. Beuchat passe ses loisirs. Il a eu l'occasion de se dévouer pour la construction du nouveau stand de Court et également pour les travaux de la pisciculture de la Société de pêche. (kr)

B

bonne nouvelle

Alors qu'elle avait égaré son sac à main dans un grand magasin du Locle, une dame a retrouvé son bien au poste de police. Il avait été déposé là par une habitante du Cerneux-Péquignot.

Un bel acte de probité quand on sait que le sac à main contenait notamment une somme de 1800 francs. (cm)

S

sommaire

AU LOCLE. - La doyenne du canton a 103 ans.

PAGE 15

AFFAIRE DE DROGUE A BIENNE. - Un article de journal interdit de publication.

PAGE 23

Commune de Vellerat réunie en assemblée communale Oui à «la commune libre»!

A Vellerat, petite commune de quelque 65 habitants, étalée sur 209 hectares de terres, la population veut absolument et tout de suite être rattachée au canton du Jura. Et personne ne peut le reprocher à cette commune qui, à plusieurs reprises, s'est prononcée massivement pour son rattachement au nouveau canton. Mais comme Ederswiler, Vellerat est un résidu des plébiscites, faute d'une frontière avec un district. Le canton de Berne comprend assurément le vœu de Vellerat. Mais le hic, c'est que les partenaires concernés par cette affaire (Jura et Berne) n'arrivent pas à un accord commun, si bien que le temps passe... Vellerat en a définitivement «marre» et a décidé par 19 voix contre 2 de se déclarer «commune libre». Les autorités communales, qui ont déjà rompu plusieurs ponts avec Berne (notamment avec la FJB), sont à l'origine de ce projet lourd de conséquences, si l'on sait que Vellerat entend couper tous les ponts avec Berne et la Confédération... et hier soir, ils se sont attachés à convaincre leurs concitoyens de l'opportunité de l'opération.

Le Rassemblement Jurassien (RJ) s'est déclaré prêt à supporter les inconvénients financiers de la décision, à concurrence de 100.000 francs pour les deux premières années. Somme qui correspond aux subventions que touche Vellerat du canton de Berne.

Par ailleurs, le RJ mettra à disposition son appareil administratif pour toutes les questions juridiques. (pve)

► Page 21

billet

Un jour comme les autres. Ils étaient des milliers à partir au travail à la même minute que lui. Elles étaient tout autant à verser à ce moment-là le thé chaud dans la tasse des enfants. Quelques heures plus tard, elle était assise sur un vieux mur et elle regardait l'histoire de sa vie partir en fumée. Là, les flammes léchaient la chambre à coucher. Ici, des poutres noires et fumantes venaient de s'écraser dans la cuisine. Etrangement, elle ne pensait pas aux grandes choses, aux biens coûteux que l'incendie était en train de lui arracher à tout jamais. Elle comptait, de mémoire, les pots de confiture remplis le jour auparavant, les fromages présumés pour l'hiver et soigneusement empilés à la cave. Autour d'elle, la foule bourdonnait. Alors, il est aussi arrivé sur place. Après un long silence, il a dit: «Maintenant, tout le monde est là. Mais ce soir, nous serons seuls devant notre ferme morte...»

C'était vraiment un jour comme les autres. Les genoux repliés, les cuisses écartées, elle poussait, poussait,

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

A La Chaux-de-Fonds, une expérience inédite Habitation: la ville encourage la forme coopérative

Page 13

Qu'est-ce qu'une coopérative d'habitation? Simplement, c'est la réunion de plusieurs personnes, couples - jeunes en général - qui décident de construire leur habitat. Un phénomène qui a connu ses heures de gloire à la fin du siècle dernier et jusqu'en 1920. Mais attention, pas n'importe quelle sorte de logis. Il s'agit en fait plutôt d'un petit quartier - entre huit et quatorze unités mitoyennes - disposant, selon les vœux des coopérateurs, d'un ou plusieurs équipements collectifs (place de jeu pour les enfants, garages, buanderie etc.). De telles expériences ont déjà été réalisées dernièrement avec succès en Suisse. Les plus connues? Les quartiers «die Bleiche», à Worb (BE), «Windisch III», à Zelgli (AG) et plus près de nous à Yverdon, «les Pugessies».

Enfin, caractéristique de cette nouvelle formule de construction, ce sont les habitants qui conduisent à chef le projet, du début à la fin: choix de l'architecte, des cadres intérieur et extérieur, des finitions, etc. Bref, un esprit qui se veut délivrer des contraintes - mais aussi d'avantages certains - du «clefs en mains».

A La Chaux-de-Fonds, ce sont donc les autorités qui tentent de susciter un intérêt pour cette expérience. Mais leur tâche s'arrêtera là, avec la vente du terrain. Comment en est-on arrivé là? La Commune possède un terrain au

Arêtes, à proximité du nouveau centre sportif en construction, donnant sur le côté ville de la rue Charles-L'Épplatenier. Ce terrain était d'abord destiné à recevoir des maisons en chaînettes. Une première étude avait d'ailleurs été réalisée. Elle devait être abandonnée du fait de la pente trop prononcée à cet endroit pour y accueillir des maisons mitoyennes traditionnelles. C'est alors que l'idée de lancer une expérience de coopérative d'habitation a commencé à germer du côté des TP.

Une douzaine de personnes ont répondu à l'appel à une éventuelle création d'une coopérative d'habitation. La semaine prochaine donc, elles rencontreront des responsables communaux pour la première fois. But de cette prise de contact? expliquer à ces personnes ce qu'elles peuvent envisager et comment, leur faire prendre conscience de l'investissement personnel qu'elles auront à faire dans cette entreprise - il s'agit de discuter, de décider, de choisir ce que l'on veut et de suivre de très près toute l'expérience - et de leur expliquer les possibilités offertes par la Confédération, par le biais de l'aide au logement, pour une aide financière.

On le sait, le terrain est à cet endroit assez en pente. Ce qui exigera de la part des architectes, si l'idée se concrétise, un certain effort d'imagination... qui pourrait donc déboucher sur quelque chose d'assez réussi, pourquoi pas? Moins cher, de construire de la sorte? pas nécessairement. Bien entendu, on

peut fortement économiser sur les équipements collectifs. En respectant certaines normes d'isolation, il est possible d'obtenir des aides officielles. Quant au prix du terrain, il se situe très légèrement en-dessous de la moyenne de ceux pratiqués à la périphérie du centre de la ville, soit 48 francs le mètre carré environ. Ce qui signifie nullement que la Commune fasse un cadeau. Le terrain est en pente, ce qui tend à déprécier sa valeur marchande.

POB

ÉTAT CIVIL

Naissances

Ferreira Simon, fils de Augusto et de Maria Luisa, née Freitas. - Schmidt Loriane, fille de Bernard Alain et de Dominique Elisabeth, née Aebi. - Müller Sandrine-Mina, fille de Jean-Jacques et de Christiane Yvette, née Schenk. - Ging Yoann, fils de Erwin Walter et de Anita Daisy, née Vassella.

Promesses de mariage

Thiébaud Jean Jacques et Voumard Suzanne.

Mariage

Von Känel Freddy Werner et Donzé Anne-Marie Juliette.

Décès

Zamarian Gianfranco, né en 1952, époux de Graziella, née Bot, dom. à Morsano al Tagliamento Pordenone, Italie. - Kernen Edouard Wilhelm, né en 1900, époux de Jeanne Emma, née Jacot.

Au Tribunal de police

Le Tribunal de police a condamné récemment C.-A. G. et J.-P. S. qui comparaissent respectivement pour infraction à la LF sur les stupéfiants. C.-A. G. a été condamné à 10 jours d'emprisonnement réputés subis par la détention préventive et à s'acquitter de 100 francs de frais, d'une créance compensatrice de 30 francs envers l'Etat et de 150 francs d'indemnité pour l'avocat d'office. J.-P. S. a lui été condamné à cinq jours d'emprisonnement, moins deux jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et à s'acquitter de 100 francs de frais et d'une créance compensatrice à l'Etat de 30 francs.

Pour infraction à l'ordonnance fédérale sur les épizooties, A. B. a été condamné à 300 francs d'amende, plus 40 francs de frais à sa charge.

Pour infraction à la LAVS et RAVS, P. M. a été condamné, par défaut, à 100 francs d'amende; 50 francs de frais sont à sa charge.

Pour infraction à la LF sur les stupéfiants, J.-J. G. a été condamné à 100 francs d'amende. Il devra s'acquitter aussi de 100 francs de frais. Cette peine sera radiée dans un an.

Lors de cette même séance, le tribunal a également donné lecture des jugements de l'audience du 30 juin dernier.

Pour lésions corporelles par négligence, infraction à la LCR-OCR, T. D. S. a été condamné à 300 francs d'amende et à payer 25 francs de frais. J. S. comparaisait dans cette affaire pour infraction à la LCR-OCR. Elle a été exemptée de toute peine, frais à la charge de l'Etat.

Pour infraction à la LCR-OCR, M. K. a été condamné à 50 francs d'amende. Elle devra s'acquitter de 25 francs de frais. (imp.)

bravo à

M. Tino Jaggi...

... demeurant en ville, qui a participé en compagnie de huit autres handicapés à la traversée du lac de Morat organisée récemment pour la 11e fois par la Société de sauvetage du Vully.

C'était la 4e fois que cette société convoitait Sport Handicap à prendre part à cette manifestation sportive au cours de laquelle M. Jaggi s'est fort bien comporté en arrivant premier après avoir parcouru à la nage une distance de 3 km 300.

Le départ a été donné à Morat et l'arrivée fut jugée à Môtier. Il fut le seul handicapé neuchâtelois à participer à cette épreuve d'endurance et fut accompagné sur l'ensemble du trajet d'une nageuse valide. (jcp)

Cyclomotoriste blessée

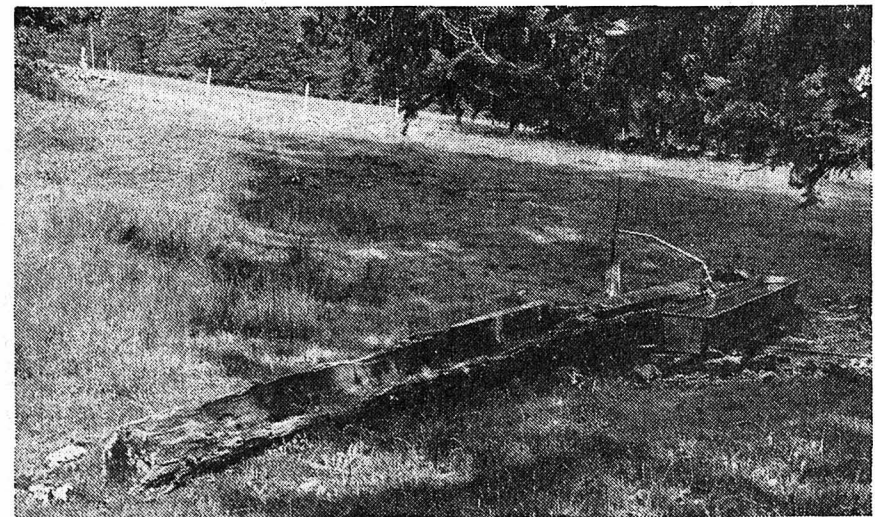
Hier à 7 h. 50, au guidon d'un cyclomoteur, Mlle Monique Scaiola, 22 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Doubs en direction ouest. A la hauteur de la rue du Stand, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. L. L., de La Chaux-de-Fonds, qui descendait la rue du Stand. Lors de cette collision, Mlle Scaiola a chuté sur la chaussée. Blessée, elle a été conduite à l'hôpital. Après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

LE LOCLE et son district

Abreuvoirs d'hier et d'aujourd'hui

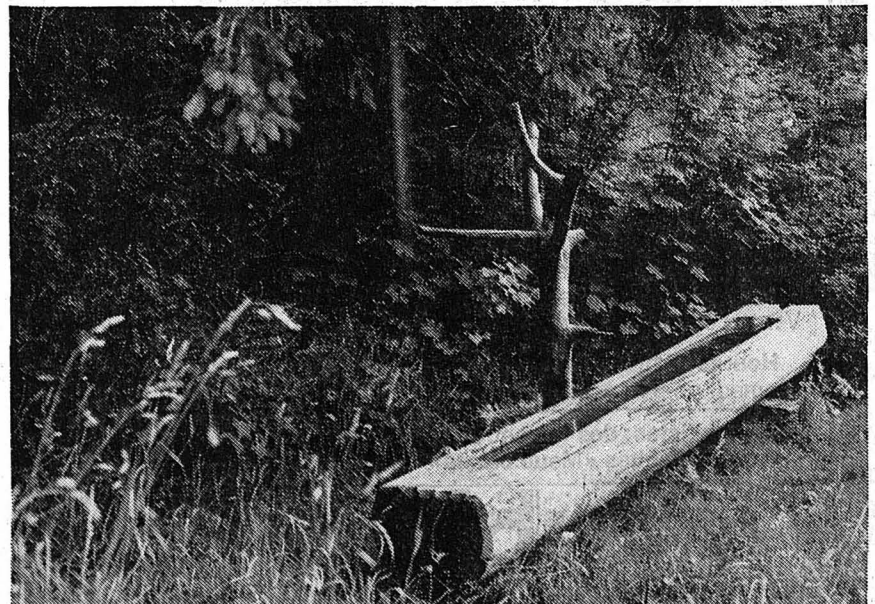
L'eau serpente entre efficacité et poésie

Le temps des vacances, c'est vraisemblablement avant tout un état d'esprit. Même si elles sont terminées pour la plupart, pourquoi ne pas tenter de la conserver encore quelque temps, alors que les journées se prolongent bien au-delà des heures de travail.



Dans les composantes de cet état d'esprit des vacances figurent notamment la promenade, la rêverie, la disponibilité... Profitons-en pour flâner et découvrir par exemple ces vieux bassins creusés dans des troncs d'arbres qui permettent aux troupeaux de se désalterer. Signe du passé (encore tout proche), signe des temps, ils témoignent par leur présence d'un mode de vie qui subit rapidement de profondes modifications.

C'était alors le temps où l'on prenait le temps... de creuser les arbres abattus pour les transformer en abreuvoirs, sans compter le prix de l'heure. C'était l'époque où l'on comptait davantage sur ses propres moyens, s'appuyant essentiellement sur ceux que fournissaient la nature. Aujourd'hui les bassins métalliques remplacent ceux de bois qu'il devient difficile de rencontrer.



Des premiers on peut alors dire qu'ils sont plus pratiques, modernes, efficaces; des seconds il n'en reste qu'un côté poétique.

Tandis que l'actualité nous en laisse le temps, arrêtons-nous un moment, au hasard d'une balade pour les regarder.

(Texte et photos jcp)

cela va se passer

● Demain vendredi, samedi et dimanche, 13, 14 et 15 août, la Société de cavalerie du district du Locle organisera son traditionnel concours hippique, le vingt-cinquième du nom, au manège du Quartier. Douze épreuves sont inscrites au programmes de cette compétition, qualificative pour le Championnat neuchâtelois et la Coupe «Panache». Vendredi, deux épreuves seront disputées, une à 13 h. 30 et l'autre à 15 h. Samedi le concours débutera à 7 h. et la dernière épreuve est inscrite à 15 h. 30. Dimanche enfin, de 8 h. à 15 h. 45, les cavaliers seront à nouveau réuni au manège.

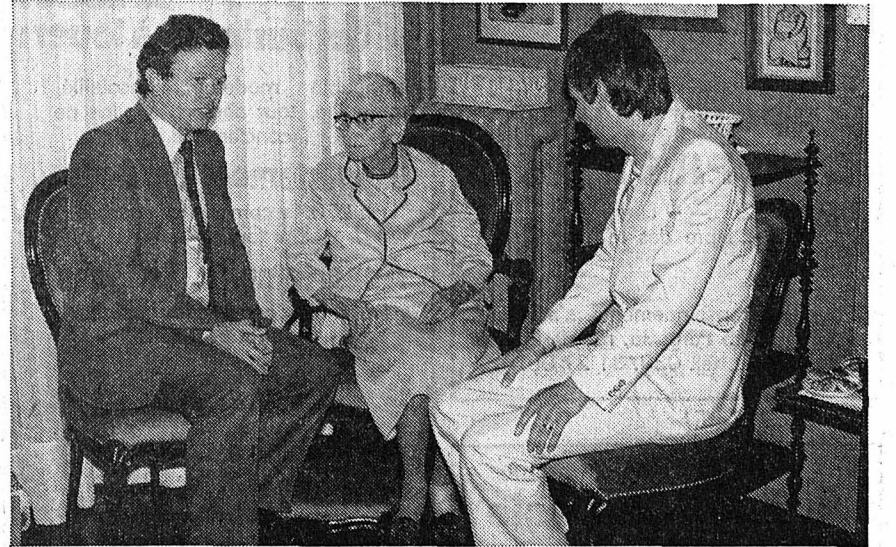
Par ailleurs, dimanche dès 8 h. un concours de dressage sera également mis sur pied. Relevons aussi que dimanche toujours le Groupe de voltige du manège de Bienne effectuera une démonstration dans l'après-midi alors que les distributions des prix seront animées par des joueurs de cor de chasse.

Pendant les trois jours, une cantine offrira au public la possibilité de se désaltérer et de se sustenter. Samedi soir, enfin, dès 20 h. 30 le grand bal de la cavalerie au manège sera conduit par l'orchestre «The Wildboars».

Soulignons qu'à l'occasion du 25e concours hippique organisé par la Société de cavalerie du district du Locle, le public pourra assister aux différentes épreuves librement, l'entrée étant gratuite. Enfin, pour marquer ce 25e anniversaire, un haflinger sera mis en jeu, pendant le temps du concours hippique.

Durant trois jours, au manège du Quartier, ce sera la Fête du cheval. (cm)

Doyenne du canton Mlle Elisabeth Blaser est entrée dans sa 103e année



La doyenne du canton entourée de MM. André Sieber, préfet des Montagnes neuchâteloises et Maurice Huguenin, président de la ville du Locle.

Née le 10 août 1880 Mlle Elisabeth Blaser est entrée mardi dans sa 103e année. Entourée par des membres de sa familles (neveux et nièces) en ce jour anniversaire, abondamment fleurie, Mlle Blaser, la doyenne du canton de Neuchâtel depuis le décès de Mme Leutzinger de La Chaux-de-Fonds, a également reçu la visite de MM. André Sieber, préfet des Montagnes neuchâteloise et Maurice Huguenin, président de la ville du Locle. Disciple de Pierre Cérésolle, Mlle Blaser a milité toute sa vie pour la non-violence et la paix dans le monde.

Elle demeure actuellement, depuis le mois d'avril dernier, au home pour personnes âgées des Fritillaires au-dessus du Locle qui avait déjà abrité une autre centenaire maintenant décédée, Mme Cécile Racine.

(Texte et photo jcp)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances

Chatelain Christophe Pierre, fils de Chatelain Claude Bernard et de Jacqueline Angelina née Abbet. - Zennaro Fabien, fils de Zennaro Vladimiro Carlo Antonio et de Lilianne, née Fricker. - Zennaro Mikael, fils de Zennaro Vladimiro Carlo Antonio et de Lilianne, née Fricker.

Promesses de mariage

Ciocchetti Giuseppe et Clavijo Consuelo, - Mascarin Hermes Marino et Bacchi Nadia Anita.

Mariages

Hirsig Christian et Perret Marie Claude. - Charrière Jean-Pierre Michel et Jeanne-reet Anne-Lise.

Décès

Chopard Marcel Albert Louis, né en 1923, veuf. - Noir Emilie, né en 1901, veuf de Valentine Hortense née Theurillat.

LE LOCLE

Cours d'anglais et d'allemand au Locle

Cours en groupes limités à 5 élèves, leçons privées et semi-privées.

Différents niveaux, méthodes très accessibles, modernes et attrayantes.

Une documentation détaillée est à votre disposition.

Mlle E. Merlo, rue du Foyer 10, Le Locle, tél. (039) 31 41 88. 91-60470

Passez votre permis avec sûreté...



LE LOCLE - LA CHAUX-DE-FONDS
Michel Humbert-Droz - Tél. 039/31 48 56 91-377

DAME

COUTURIÈRE

au Locle, se recommande pour travaux de retouches et raccommodages; ainsi que repassage de tous genres.

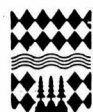
Travail soigné et prix raisonnable.

Tél. 039/31 69 88 ou écrire à case postale 370. 91-30450

? PROPRIÉTAIRES + GÉRANCES ?

Un remède contre les pertes de chaleur. Faites contrôler et réparer les vitres cassées sous les toits et dans les cages d'escaliers

Téléphonez en toute confiance au (039) 31 38 14 91-428



VILLE DU LOCLE

Contrôle des champignons

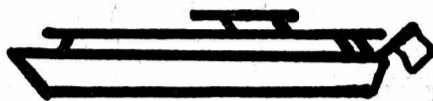
Les cueillettes peuvent être présentées au contrôle:

- à l'Hôtel de Ville, bureau No 13, durant les heures de travail
- au poste de police, le samedi et le dimanche, de 18 à 19 heures

Seuls les champignons proprement récoltés dans des paniers seront contrôlés.

91-220

DIRECTION DE POLICE



NAVIGATION SUR LE LAC DES BRENETS
Chaque soir:

BATEAU POUR LE SAUT-DU-DOUBS

Départ: 19 h. 30 - Retour: 22 h.

Prix: Fr. 16.-, souper compris chez CHARLES
Tél. 039/32 14 14 91-30550

Nous cherchons

MONTEURS-ÉLECTRICIENS QUALIFIÉS

Nous offrons:

places stables, semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Date d'entrée:

tout de suite ou à convenir.

Faire offres ou s'adresser à Fr. TISSOT, installations électriques et téléphone B, rue D.JeanRichard 35 b, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 26 64. 91-30688

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ÉCOLE SECONDAIRE

LE LOCLE

RENTRÉE DES CLASSES

Les élèves de l'Ecole secondaire sont convoqués pour la rentrée scolaire, LUNDI 16 AOÛT 1982, selon l'horaire suivant:

1. AU COLLÈGE JEHAN-DROZ (5, avenue de l'Hôtel-de-Ville), à la grande salle du rez-de-chaussée:

- 07 h. 45 4e classique, scientifique, moderne, préprofessionnelle
- 08 h. 30 1re classique, scientifique
- 09 h. 15 2e classique, scientifique, moderne
- 10 h. 00 3e classique, scientifique, moderne, préprofessionnelle

2. AU COLLÈGE DE BEAU-SITE, à la grande salle, No 43, 4e étage:

- 08 h. 30 1re moderne-préprofessionnelle
- 09 h. 15 2e préprofessionnelle
- 10 h. 00 Terminale et Développement supérieur

Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce sont convoqués LUNDI 23 AOÛT 1982:

AU COLLÈGE JEHAN-DROZ (5, avenue de l'Hôtel-de-Ville), à la grande salle du rez-de-chaussée, à 07 h. 45.

Le directeur: J. Klaus

91-220

André Cattin

Psychologue

Monts 71 - Tél. 039/31 17 85 - 2400 Le Locle

Soutien pédagogique Leçon privées

(français - latin - grec - allemand - mathématiques) 91-30672

BELLE MACULATURE

à vendre au bureau de L'Impartial

A LOUER AU LOCLE
rue Le Corbusier 23

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Loyer: Fr. 274.50 + charges Fr. 136.-. Libre dès le 1er septembre 1982 ou date à convenir.

Rue des Billodes 59

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Loyer: Fr. 265.- + charges Fr. 105.-. Libre dès le 1er octobre 1982.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Elio Peruccio, rue de France 22, Le Locle, tél. 039/31 27 09. 91-356

A louer au Locle

appartement 2 pièces

tout confort, cuisine agencée, ascenseur, très ensoleillé, quartier des Girardet, Fr. 360.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 3 pièces

calorifère à mazout, Soleil-d'Or, Fr. 198.-. Libre tout de suite.

appartement 3 pièces

tout confort, plein centre ville, ascenseur, Fr. 390.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 4 pièces

au centre de la ville, tout confort, rez-de-chaussée, service de conciergerie, Fr. 575.- y compris les charges. Libre tout de suite.

divers appartements de 3 et 4 pièces

sans confort, loyers très modestes. Libres tout de suite.

locaux commerciaux

tout confort, en plein centre de ville, 550 m², à l'usage de bureaux et ateliers. Loyer modéré.

FIDUCIAIRE JACOT
Le Locle - Envers 47
téléphone (039) 31 23 53 91-62



Le Locle: Le Corbusier 16 à louer:

immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie

Appartement 2 pièces

Fr. 270.- y compris les charges Libre tout de suite

Appartements 3 pièces

Fr. 376.- y compris les charges. Libres tout de suite.

Eventuellement GARAGE à disposition

Fiduciaire C. Jacot

Envers 47 - Le Locle
Tél. (039) 31 23 53 91-62

A vendre au Locle

immeuble

très bon rapport, situé en plein centre de ville, garages, appartements et locaux commerciaux.

Terrain environ 1700 m².

Fiduciaire C. Jacot

Envers 47, Le Locle
tél. (039) 31 23 53. 91-62

A louer au Locle pour début octobre

studio meublé

grande pièce, salle de bain, cuisine agencée.

Fr. 175.- + charges. Crêt-Vaillant 28.

Tél. 039/31 11 67. 91-30641

AU CENTRE DU LOCLE I

A VENDRE, proximité Migros, poste et de tout

petit immeuble simple

de 4 appartements loués et bon marché avec jardin et garage. Incroyable: Fr. 135 000.-.

Capital nécessaire: Fr. 45 à 50 000.-.

Exceptionnel pour peintre, artisan, installateur ou privé.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY & CIE
ESTAVAYER-LE-LAC
TÉL. 037/63 24 24 81-11

Tous les jours midi et soir au Restaurant du Doubs Les Brenets

2 truites pour Fr. 10.-

Veuillez réserver svpl. - (039) 32 10 91
Et tous les soirs dès 19 h. 30 l'orchestre Los Dos Paraguayos excepté le lundi 91-67



Dimanche 15 août 1982 à BIAUFOND PIQUE-NIQUE

des sociétaires

Soupe offerte 91-30671

HÔTEL-RÔTISSERIE DE LA GARE

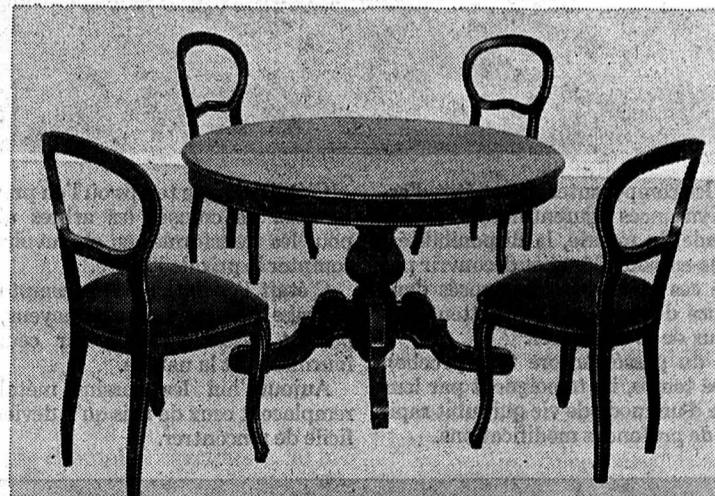
Famille A. Bongard - Montmollin
Tél. 038/31 11 96

BOLETS FRAIS ET TOUTES AUTRES SPÉCIALITÉS À LA CARTE

87-30862



Le grand discount du meuble...



ENSEMBLE LOUIS-PHILIPPE

795.-

Table ronde à rallonge.
4 chaises recouvertes velours.
Prix super-discount Meublorama

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile moyennant supplément
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» Grand parking



Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Chez **Chrys** LA BOUTIQUE JEUNE SPÉCIALISÉE EN TAILLES 40 à 60

Vous trouverez déjà un très grand choix **DANS TOUS LES ARTICLES D'AUTOMNE**

Déménagements
TRANSPORTS - LIVRAISONS
suisses et internationaux

P. Ducommun
Devis sans engagement
Tél. (039) 23 08 29
La Chaux-de-Fonds 22457

A VENDRE

villa en terrasse

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à: 28-12189

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A louer dès octobre

3 PIÈCES

+ cuisine à l'usage de locaux pour atelier avec téléphone, centre, à Fr. 166.- + 3 vitrines à Fr. 20.-.

Prendre contact par téléphone au (039) 26 50 04 heures des repas. 51805

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 20

X	P	O	T	N	O	R	F	F	A	A	E
U	P	L	I	O	T	X	I	O	P	N	T
E	V	A	U	S	E	L	O	E	O	E	E
S	I	R	R	I	L	T	S	S	I	R	T
S	T	O	E	V	E	I	I	G	G	I	E
O	R	M	N	D	R	T	N	T	N	E	I
R	E	A	R	P	R	E	S	S	E	R	A
E	R	T	E	O	U	O	N	U	T	P	G
T	T	I	C	X	O	N	C	L	S	G	A
O	S	Q	E	A	B	N	I	C	E	E	P
R	U	U	D	R	O	I	T	R	A	V	E
S	L	E	A	C	O	I	P	A	T	R	E

Affront; Anerie; Aromatique; Bourrelet; Conçu; Cortisone; Décerner; Droit; Enlevé; Lustre; Niais; Osseux; Pagaie; Petit; Pluie; Poignets; Poix; Presser; Prise; Punir; Raccorder; Retors; Soif; Tapioca; Teigneux; Tête; Usée; Vison; Vitre.
Cachées: 5 lettres. Définition: Pour le cheval

Avez-vous déjà votre

TÉLÉ-BLITZ

édition 1982 / 83

dans sa nouvelle conception...

- La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Environs dans le même annuaire au prix de Fr. 5.-.
- Toujours avec ses onglets très pratiques.
- Un annuaire téléphonique édité par une entreprise de la région.

.....sinon allez le chercher au kiosque le plus proche ou commandez-le encore aujourd'hui avec le bulletin ci-dessous. (Disponible jusqu'à épuisement du stock)

Je commande ex. du TÉLÉ-BLITZ édition 1982/83 au prix de Fr. 5.- l'ex. Ecrire lisiblement s.v.pl.

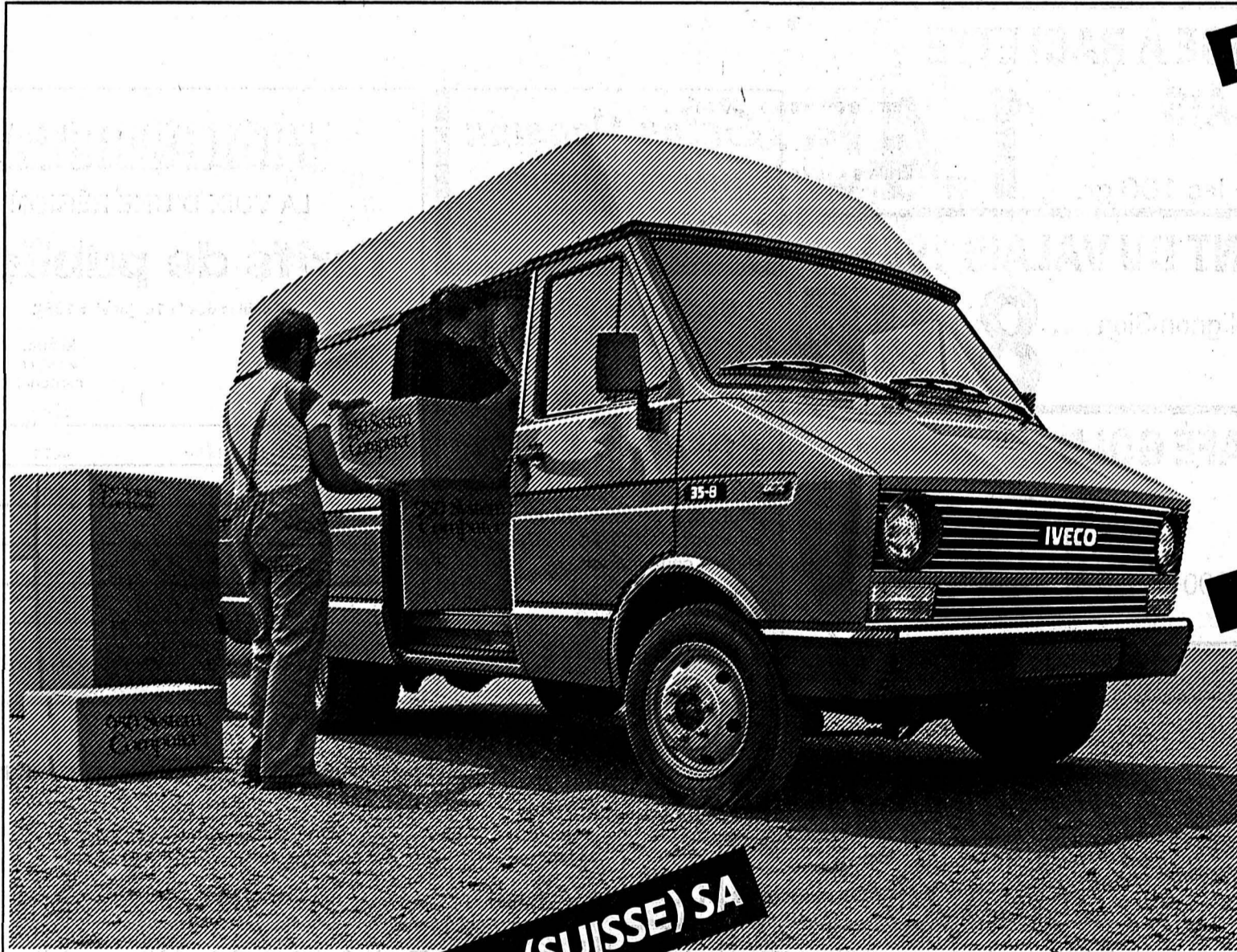
Nom et prénom:

Rue et localité:

Envoyer à: **TÉLÉ-BLITZ**
IMPRIMERIE GASSER
2400 LE LOCLE
TÉL. (039) 31 46 87

91-171

OM GRINTA: LA LOGIQUE DES FORTS.



LA LOGIQUE.

OM GRINTA: ce n'est pas uniquement sa robustesse qui en fait le meilleur moyen de transport pour votre travail. C'est aussi son économie, que vous ayez choisi le moteur diesel économique et peu exigeant de 72 CV DIN, ou le moteur rapide à essence. C'est sa sécurité, due à la cabine semi-avancée, à ses freins à disques, à la structure séparée de sa carrosserie et à sa parfaite visibilité. C'est sa maniabilité, sa conduite facile. Son confort de marche, dû à l'architecture de sa cabine élastiquement ancrée au châssis, à sa disponibilité d'espace, aux commandes faciles à manœuvrer, aux suspensions avant indépendantes, à l'insonorisation et à l'aération optimale, de même qu'à la facilité de transformation, aux accessoires et dispositifs spéciaux. Avec toutes ces qualités, OM GRINTA est logiquement l'investissement le plus rentable au point de vue de l'économie de gestion.

LA FORCE.

OM GRINTA: un véhicule pour le transport léger, né dans la lignée traditionnelle des véhicules industriels. Dans toute sa robustesse, sa résistance et fiabilité. Et "force" signifie aussi une plus longue durée et une valeur supérieure à long terme, grâce aussi au traitement spécial anti-rouille par cataphorèse. Dans les fourgons, les volumes vont de 7 à 12 m³, ce sont des véhicules industriels authentiques, au châssis classique et solide en forme de C. Poids total au sol de 3 à 3½ tonnes. Après tout OM GRINTA est une création IVECO, le spécialiste des camions.

NOUVEAUX PRIX:
OM GRINTA Diesel à partir de Fr. 27'350.-
OM GRINTA essence à partir de Fr. 24'050.-

MAINTENANT IVECO (SUISSE) SA

Pour obtenir des prospectus, listes de prix, devis et adresse du plus proche concessionnaire IVECO, veuillez retourner le coupon à IVECO (Suisse) SA, Oberfeldstrasse 16 8302 Kloten, tél. 01 814 24 50

Nom et prénom _____

Rue _____

Numéro postal/Lieu _____

Téléphone _____

Je suis intéressé à OM GRINTA: LI

Documentation Devis

Liste de prix Concessionnaire IVECO le plus proche

IVECO

VÉHICULES EUROPÉENS FAITS POUR LES ROUTES SUISSES

Meublez vos vacances!

Enfin du temps libre.
L'été, c'est la meilleure
saison pour choisir
vos meubles en toute tranquillité.
Décontractés, visitez la grande
exposition des Meubles Meyer.
Le parking y est facile.
Le bar accueillant. A bientôt.



**meubles
MEYER**



Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 11-17,
tél. 038 25 75 05. Heures d'ouverture: lundi:
13 h.30-18 h.30 (matin fermé). Mardi-vendredi:
8 h.-12 h. et 13 h.30-18 h.30.
Le samedi: de 8 h. à 17 h. sans interruption.

87-280

printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

**POMMES GRAVENSTEIN
DU VALAIS** 1.95
1er choix le kg.

**RAISIN RÉGINA
D'ITALIE** 1.45
le kg.

**SALADE POMMÉE
DU PAYS** -.85
la tête

**FROMAGE À RACLETTE
DU VALAIS** 1.45
les 100 gr.

FENDANT DU VALAIS 1981 8.95
Cave de Mollignon Sion
la bouteille

NESCAFÉ GOLD 10.40
le verre de 200 gr.

DISCOUNT

En vente également à
innovation
LE LOCLE
et ST-IMIER



**ÉCOLE PRIMAIRE
La Chaux-de-Fonds**

Rentrée des classes

lundi 16 août 1982

1) Enfants
1.1 Premières années:
selon convocation
1.2 autres degrés: 9 heures

2) Enseignants: 8 heures

La direction

Hôtel de La Vue-des-Alpes

M. et Mme Tattini
Le rendez-vous des gourmets
Tél. (038) 53 37 53

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules,
montres et réveils anciens et nouveaux. Ser-
vice à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
Tél. 039/23 75 00

A vendre moto
YAMAHA 125 DTMX
07.80, 4300 km., Fr. 2400.-

et voiture
VW GOLF automatique
1975-09, 55 000 km.
Tél. 039/23 45 20

Salón Joaquín

HAUTE COIFFURE
Serre 28-Dr-Coullery
Tél. 039/22 34 05 La Chaux-de-Fonds
35334

**Service de publicité
L'IMPARTIAL**
Tél. 039/21 11 35

COFFRES-FORTS

neufs et d'occasion 100 modèles
en stock depuis Fr. 550.- avec
clefs et combinaison.

FERNER-MACHINES
Le Crêt-du-Loche
Tél. 039/26 76 66

L'IMPARTIAL

LA VOIX D'UNE RÉGION

Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1982

Publicité	le mm.	
	local et cantonal	suissse
Annonces	-.66	-.79
Offres d'emploi - Immobilier	-.71	-.84
Réclames	2.80	2.80
Avis urgents	3.25	3.25
Avis mortuaires	-.95	-.95
Avis de naissance	-.95	-.95

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

TOM and JERRY

© COSMOPRESS, GENÈVE 9403

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Lutte obligatoire contre les campagnols

Une gênante querelle d'experts

Page 13

L'article 5 de cet arrêté, qui prévoyait indirectement mais clairement l'utilisation exclusive d'appâts toxiques, a été remplacé par une formule plus souple. Ne jetons pas de l'huile sur le feu qui mijote entre le Département de l'Agriculture et les écologistes en disant que ceux-ci ont fait hésiter celui-ci. Un projet d'arrêté reste modifiable aussi longtemps qu'il n'est qu'un projet. Et c'est dire le soin que met le département à préparer son entrevue avec les 42 communes concernées, entrevue arrêtée au 17 août à Cernier.

Selon les termes mêmes de l'invitation aux communes, c'est une séance où le département informera ces dernières de ses intentions et s'enquerra de leurs suggestions. Mais pratiquement, il sera surtout question d'informer et de faire comprendre aux autorités locales que si l'on veut éviter l'année prochaine des dégâts aux cultures avoisinant la dizaine de millions de francs, il n'est pas question d'empêcher l'outil par le mauvais bout. Des recherches sérieuses ont été menées avec des résultats probants et toutes les précautions nécessaires. Il faut donc en tirer les conclusions et empoisonner les campagnols.

Que répondra-t-on aux communes sceptiques? Aux communes sensibilisées par l'avis du WWF neuchâtelois et de la SPA, organisations s'appuyant elles-mêmes sur des avis sérieux tels que celui de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel ou celui de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, et qui critiquent l'emploi généralisé de moyens chimiques?

On laissera probablement ces communes faire des suggestions et des propositions, mais comme c'est l'Etat qui décide et qui paie, il faudra que les propositions soient passablement solides pour passer. Au pire, ceux qui ne voudront pas s'aligner se débrouilleront avec leurs campagnols et surtout avec les frais qu'occasionneront de nouveaux dégâts. L'Etat n'ouvrira plus son porte-monnaie.

A suivre ce dossier, on a nettement l'impression que la montagne qui sépare le département des positions écologiques n'accouchera guère d'un campagnol. Et il y en a déjà tellement! Seulement, comme il s'agit d'une querelle de scienti-

fiques à propos de l'ampleur des dangers que pose la bromadiolone pour les prédateurs des campagnols en particulier et l'environnement en général, on aurait voulu entendre et confronter ces scientifiques. Or ce n'est pas possible.

Non seulement ils ne sont pas d'accord sur les résultats, pis encore dans certains cas, sur les données du problème, mais en plus ils ne veulent pas se rencontrer. Pour être franc, ils ne peuvent pas se voir. A l'origine associés, MM. B. Delley, chef du Service phytosanitaire cantonal, et A. Meylan, de la Station fédérale de Changins, se sont brouillés. Peut-être une des raisons compréhensibles, assurément parce qu'ils ont chacun une forte tête.

Qu'un service cantonal se brouille avec un service fédéral n'est pas obligatoirement grave, mais que dans un même canton, le Service phytosanitaire et l'Institut universitaire de zoologie ne puissent pas collaborer non plus (et pour une his-

toire de fouines que l'un aurait voulues et que l'autre n'a pas données), cela fait vraiment désordre. Cela jetterait même la suspicion sur les études scientifiques qui ont été menées si l'on ne savait pas, par ailleurs, que les compétences professionnelles des uns et des autres ne peuvent pas être mises en cause. Encore que dans les conversations privées, les qualificatifs aient parfois volé assez bas. Mais en cercle restreint, le ragot est facile.

Tout cela est finalement gênant, mais à bien y réfléchir, pas trop. Car si les autorités communales, le 17 août prochain, s'intéressent soudainement un peu plus à une consultation qu'organise l'Etat, et y participent un peu moins passivement que prévu, ce ne sera pas un mal.

De toutes façons, la bataille contre les campagnols sera livrée. Et gagnée. En douteriez-vous?

Rémy GOGNIAT

Le temps à Neuchâtel en juillet

Le mois de juillet a été chaud, voire très chaud jusqu'au 23, déficitaire en insolation et pluvieux. Les déficits d'insolation et excès de précipitations sont principalement dus à la deuxième moitié du mois.

La température moyenne de l'air est de 20,3°, pour une valeur normale de 18,6° en juillet; l'excès thermique est donc de 1,7°. Les moyennes prises par pentades ont les valeurs suivantes qui illustrent bien l'évolution défavorable de la température en fin de mois: 19,4° - 23,1° - 24,4° - 21,1° - 17,9° et 16,8°. Les moyennes journalières sont comprises entre 25,7° le 11 et 14,8° le 25, tandis que les extrêmes du thermomètre sont de 30,5° le 12 et 11,0° le 28; l'amplitude absolue de la température vaut 19,5° pour une valeur normale de 22,6° en juillet. Les jours d'été sont au nombre de 19; dont 12 compris dans la première quinzaine du mois.

L'insolation totale de 207 heures est déficitaire de 42 heures ou 17 pour cent. L'insolation journalière maximale est de 14,3 heures le 1 tandis que quatre jours (les 24, 25, 26 et 27) n'ont pas été ensoleillés.

Les précipitations atteignent la hauteur de 117,8 mm.; elles sont en excès de 28,8 mm. ou 32 pour cent par rapport à la valeur normale de juillet qui est de 89 mm. Les jours de pluie sont au nombre de 13,

dont 11 du 14 au 31. Les précipitations journalières maximales sont de 27,1 mm. le 24, et quatre orages proches de la station se sont produits les 15, 21, 22 et 23 juillet.

La moyenne de la pression atmosphérique est normale: 720,6 mm. L'amplitude absolue de la pression de 11,9 mm. (normale: 12,3 mm.) est donnée par les extrêmes du baromètre de 726,4 mm. le 1 et 714,5 mm. le 13.

La moyenne de l'humidité relative de l'air de 62 pour cent est faible (normale: 69 pour cent). Les moyennes journalières oscillent entre 46 pour cent le 12 et 85 pour cent le 24 et la lecture minimale de l'hygromètre est de 27 pour cent le 5.

Les vents ont accompli un parcours de 4475 kilomètres (vitesse moyenne de 1,7 mètre par seconde). La répartition de ce parcours total est la suivante (en pour cent): est 23; nord-est 17; nord 17; ouest 12; nord-ouest 10; sud-est 8; sud-ouest 7 et sud 6. Le parcours journalier maximal de 265 kilomètres de direction dominante est-nord-est date du 19 (vitesse moyenne de 3,1 mètres par seconde), tandis que le 5 avec 54 kilomètres a été le jour le plus calme. La vitesse de pointe maximale du vent, mesurée à Neuchâtel, a été de 80 kilomètres à l'heure, les 4, 21 et 22 juillet. (comm.)



A Marin-Centre

Exposition d'un artiste neuchâtelois

Né en France, venu très jeune aux Bayards, Francis Roulin a vite été attiré par les arts. Il a suivi l'Ecole de La Chaux-de-Fonds, a obtenu son brevet d'enseignant artistique puis il a bénéficié d'une bourse qui lui a permis de travailler avec des artistes parisiens.

Agé actuellement de 56 ans, M. Francis Roulin est établi à Boudry, où il dispose d'un atelier dans lequel il peint, il dessine, il sculpte, il tisse.

Les œuvres qu'il présente actuellement à Marin-Centre ont été créées à différentes époques, mais toutes ont un point commun, ce qui prouve la cons-

tance de l'artiste. Il dit de celles-ci: «Chaque toile est événement et événement».

Son sujet d'élection: la femme, pour les toiles comme pour les bronzes et les terres cuites.

L'écrivain Gérald L'Eplattenier a procédé au vernissage de cette exposition, il a relevé l'importance qu'est la lumière pour l'artiste, une lumière qui équivaut à la liberté, à la sortie des ombres et des ténèbres, à la recherche du soleil par des teintes lumineuses, des sujets vivants.

(Photo Impar-RWS)

Cachecam à Neuchâtel

Après Le Landeron, La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Travers, Neuchâtel a servi de cadre hier soir à l'émission de la Télévision suisse romande, Cachecam.

Un public assez clairsemé a assisté aux trois séquences traditionnelles tenues au port, public qui a toutefois dû se contenter de voir sans entendre. Seules les personnes se trouvant à deux mètres des animateurs et de leurs invités avaient le privilège de saisir les propos échangés, ceci faute d'avoir installé des micros.

Une exception est à relever: la marche entraînée jouée par la Fanfare d'Auvernier qui donnait un concert sur un bateau-promenade. (rws)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Mantuano Silena, fille d'Agostino, Neuchâtel, et de Vincenzina, née Bastianelli. - Hélyary Fabrice, fille d'Alain Jean André, Fontainemelon, et de Katy Arlette, née Haller. - Sickert Olivier, fils de Renaud Paul, La Neuveville, et de Suely, née Brito.

Mariage

Özbakan Ercan, et Özkan Isil, les deux à Neuchâtel.

Suite des informations neuchâteloises

► 23

A LOUER rue du Succès 35
APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES
Loyer: Fr. 676.- + charges Fr. 150.-.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Elio Peruccio, rue de France 22, Le Locle, tél. 039/31 27 09. 91-356

ENTREPRISE MARGUCCIO
Jardinage, maçonnerie et petits transports
Tél. (039) 28 19 69

DÉPANNAGE RAPIDE AELLEN
Machines à laver et frigos toutes marques
Rue Numa-Droz 9 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 12 41, privé 039/28 14 35 heures des repas 27736

FUST
Jusqu'à 50% d'économie d'électricité avec les nouveaux réfrigérateurs, congélateurs-armoires, congélateurs-bahuts de
Electrolux, Bauknecht Siemens, Bosch
Nous vous montrerons les différences.
Vous serez étonnés.
La meilleure reprise de votre ancien appareil. Garantie de prix FUST. Argent remboursé si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs. 05-2589
Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 35 succursales
FUST

Nous sommes toujours plus avantageux.

250 000 litres de jus de pommes à 85 centimes seulement

Super-Hit
Jus de pommes
1 litre 1.10 -85

Apfelsaft
Jus de pommes
1 litre

Vinaigres		Aliments pour animaux	
Kressi Hit, le vinaigre de cuisine au fin bouquet d'arôme. 1 litre 7.50, seulement	1.20	Matzinger All-cat, l'aliment à base de viande dont les chats raffolent. 400 g. 7.50, seulement	1.20 (100 g - 30)
Vinaigre Sutter au vin rouge. Un vinaigre d'élite. 1 litre 7.60, seulement	1.20	Busi, Avec morceaux de bœuf et de cœur pour les chats exigeants. 425 g. 7.50, seulement	1.20 (100 g - 28)
Désaltérants		Top Menu avec viande de bœuf, l'aliment complet pour votre chien. 600 g. 7.70, seulement	2.95 (100 g - 49)
Jus de pomme gazéifié. Désaltérant et sans alcool. 1 litre 7.50, seulement	-75 (+ dépôt -50)	Vins	
Café		Barbera del Piemonte «Marchesi di Barolo» 1980. 7 dl. 7.95, seulement	3.35
Café Jacobs Médaille d'Or Un café de luxe, fraîchement torréfié et moulu. 500 g 7.95, seulement	6.95	Chianti «Marianelli» DOC 1980, 1,5 litre 6.75, seulement	5.45
Biscuits		Valpolicella DOC, plein de corps et velouté. 1 litre 7.55, seulement	2.35
Filla, Mélange de biscuits fins 400 g (100 g -65)	2.60	Réduction de prix	
Filla, Mélange de gaufrettes 400 g (100 g -65)	2.60	Une nouvelle super-performance de DENNER: des prix écrasés pour les détergers de marque.	OMO, 5 kg 17.70 14.90 (1 kg 2.98) Dixan, 5 kg 15.85 12.60 (1 kg 2.52)
Soins corporels		Bio-Scala, 5 kg 9.85	Persil, 4 kg 13.70 10.90 (1 kg 2.73)
FA Douche, rafraîchissant et tonique. 200 g 7.95, seulement	2.35	Sentimat, 10 kg 15.90	Multi-Niixa, 5 kg (1 kg 2.84) 16.40 14.20 (1 kg 3.10) Protector, 4 kg, nouveau format 12.40 LIZ, sans phosphate, 2 litres Nouveau chez DENNER (1 kg 4.48) 8.95

Do-33/12882 Valable dès le 12.8.82

DENNER SUPERDISCOUNT

L'ART AUTOMOBILE



GTV 6 - un coupé de luxe pour le plaisir de piloter.
GTV 6/2.5, 140 CV, Fr. 27.950.-. GTV 2.0, 130 CV, Fr. 22.750.-.

A vendre
Alfa Roméo Sprint Véloce 1,5
1980, 30 000 km., plaques et assurances payées jusqu'à fin décembre.
Tél. (038) 33 24 41 dès 18 h. 87-60154

A louer pour le 1er septembre 1982 ou à convenir
studio
Progrès 1, La Chaux-de-Fonds.
Tél. 039/23 82 05, heures des repas. 51974

Solution des lettres cachées: Galop

HÔTEL DU MOULIN
Serre 130 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 42 26

VÉRITABLES SPÉCIALITÉS ITALIENNES
SES EXCELLENTS MENUS

ON Y MANGE VRAIMENT BIEN ! 51866

Danielle Decorvet et Richard Oschwald (chef de cuisine) ont le plaisir de vous informer qu'ils sont les nouveaux propriétaires de l'

Hôtel - Restaurant Combe - Grède
À VILLERET

NOTRE PROMESSE :
Une cuisine de grande qualité pour tous les goûts et toutes les bourses
Cuisine chaude et froide à toute heure
Chambres avec confort à des prix raisonnables
Salles pour BANQUETS - MARIAGES - SOCIÉTÉS jusqu'à 150 personnes
À MIDI: chaque jour une spécialité au menu pour Fr. 9.-
Une carte de mets exceptionnellement variée au rythme des saisons

NOTRE SEUL VŒU :
Gagner votre confiance et votre sympathie

PROGRAMME D'OUVERTURE :
Vendredi 13 août, notre plaisir sera de vous offrir l'apéritif de 17 à 20 heures
A partir de 20 h., grande fête de la bière KRONENBOURG avec participation de l'excellente fanfare de VILLERET

Vous pourrez déguster le véritable jambon fumé à la Borne, les filets de perches ou la viande séchée jusqu'au petit matin pour seulement Fr. 10.-
SE RECOMMANDENT : vos dévoués Danielle et Richard
POUR INFORMATION: fermé tous les lundis 93-579

GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 Tél. 039/23 13 62 51623

Alfa Romeo
Depuis toujours, une technologie qui gagne.

ATELIER CRÉATIVITÉ ENFANTS
centre de culture et de loisirs

destiné aux enfants de 4 à 5 ans qui auront ainsi l'occasion de s'exprimer au travers de PEINTURE, tissage, modelage, collage, etc.

Début du cours: vendredi 3 septembre 1982 à 9 h. 30 au CCL. Prix: Fr. 25.- à 30.- + frais de matériel environ Fr. 25.- par semestre.

Inscription: CCL, tél. 039/41 44 30 ou Martine Bassin, Courtelary tél. 039/44 17 43. 93-509

Tous vos imprimés
en vente au bureau de L'Impartial

OFFRES D'EMPLOIS

U. Ledermann SA, Cormoret cherche pour tout de suite ou date à convenir
OUVRIERS QUALIFIÉS ainsi que **MANŒUVRES**
Faire offres ou tél. au (039) 44 19 84. 93-56672 A

Giuliano Uccelli plâtrerie - peinture
Le Locle, tél. (039) 31 64 72
cherche
peintre qualifié

Quincaillerie de la place cherche pour tout de suite ou à convenir jeune homme de 16 à 20 ans comme
AIDE de bureau
pour travaux de classement, expédition des colis postaux et courses.
Place stable, bonne rémunération.
Ecrire ou se présenter chez
A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. Kaufmann succ.
Marché 8-10, tél. 039/23 10 56 La Chaux-de-Fonds 35818

Home médicalisé LA SOMBAILLE
La Chaux-de-Fonds
cherche pour le 1er septembre 1982
veilleuse à temps partiel
Pour date à convenir
infirmières diplômées infirmières assistantes
Renseignements:
Mme Streuli, infirmière-chef, tél. 039/23 32 02 51232

A vendre ou à louer **piano + piano à queue** avantageux.
Tél. (022) 35 94 70 ou (031) 44 10 82.
Heutschi-Gigon, Sprünglistr. 2, 3006 Berne. 79-7143

Intérim avec des pros:
Nous cherchons au plus vite
monteur en chauffage maçons pour 3 à 4 mois.
Suisse ou permis C. 91-436
Av. Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 53 51



meubles veuthey SA AU BÛCHERON
Place de parc derrière le magasin
Av. Léopold-Robert 73, tél. 039/22 65 33

Le centre des bonnes affaires
Profitez de nos prix dingues encore mieux que des prix de gros
Comparez nos prix

	Prix normal Fr.	Notre prix Fr.
Salon transformable lit	990.-	660.-
Salon angle, 4 places, tissu, avec lit	1590.-	1100.-
Salon canapé lit + 2 fauteuils	1250.-	850.-
Salon rustique velours de Gênes avec lit	1980.-	1680.-
Salon angle, 5 places, en pin	1280.-	880.-
Meuble paroi	1200.-	670.-
Armoires rustiques	1600.-	1200.-
Tables rustiques dim. 220/80	3850.-	2950.-
Tables monastère 300/85	7300.-	5600.-
Vaisselle	5500.-	4500.-
Paroi Tudor	6500.-	4800.-
Paroi Tudor angle	8500.-	5900.-
Chambre à coucher rustique	4790.-	3750.-
Chambre à coucher moderne	2650.-	1850.-
Salon cuir magnifique	8600.-	4800.-

Grand choix de petits meubles rustiques - Fauteuils - Sacs - Relax
Reprise de vos anciens meubles 51953
Livraison gratuite - Facilité de paiement - Service après-vente

Personal Sigma
IFS - SYSTÈME DE TÉLÉCOMMUNICATION INTÉGRÉ
C'est la solution aux problèmes de télécommunication de demain !
Pour l'intégration de parties Software à l'ensemble du système, notre client cherche un **ingénieur Software**
à qui les tâches suivantes seraient confiées:
● intégration «On-line» de productions Software
● intégration de produits Software/Hardware
● révision des transactions du système
● participation au test global du système.
Selon notre conception, vous avez déjà travaillé pendant quelques années au sein d'une équipe de développement Software. Une formation technique serait avantageuse (ing. ETS ou EPUL).
Après un certain temps d'activité à Berne, la reprise d'un poste important dans le même domaine, mais en Suisse romande est possible !
Veuillez nous contacter téléphoniquement dès que possible. M. Jacques Ditesheim (031/45 45 12) vous donnera tous les renseignements désirés.
Personal Sigma
Schwarztorstrasse 7, 3007 Bern, Telefon 031 45 45 12 79-6106

URGENT AU PETIT LOUVRE
cherche pour sa boutique **AU JUMBO**
VENDEUSE
horaire: de 12 à 14 heures.
Tél. 039/22 36 69. 51844

AIDE DE CUISINE
est demandé(e) au plus vite.
Tél. 039/22 59 93. 51834

Hôtel Gare et Poste LE PROVENÇAL
cherche **une jeune fille**
pour le buffet.
Entrée tout de suite.
Dimanche congé.
S'adresser à la réception ou téléphoner au 039/22 22 03. 50628

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
A la suite d'un départ, le Service des ponts et chaussées offre à repouvoir un poste de **cantonnier-chauffeur**
rattaché au Centre d'entretien de la N5, à Cressier, avec domicile dans le secteur situé entre Saint-Blaise - Marin - Le Landeron.
Possibilité de passer le permis poids lourds aux frais de l'employeur.
Entrée en fonction: 1er septembre 1982 ou date à convenir.
Conditions d'engagement:
- être citoyen suisse ou en possession d'un permis C.
- jouir d'une bonne santé
- posséder, si possible, le permis poids lourds.
Traitement légal.
Indemnités diverses.
Caisse de pensions.
Faire offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, au service de ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 août 1982. 28-119

LE LOCLE
Je cherche **sommelière**
connaissant les 2 services.
Tél. 039/31 29 43. 91-264

A louer au Locle appartement 2 pièces
cuisine, WC-douche, chambre haute, grenier, cave, chauffage général, 1er étage nord-ouest. Libre tout de suite.
Fr. 240.-, charges comprises.
Tél. 039/31 42 18. 91-60482

A louer au Locle appartement 4 pièces
+ garage, 4e étage, ensoleillé.
Loyer: Fr. 560.-, charges comprises.
Libre fin octobre 1982.
Tél. 039/31 83 54 aux heures des repas. 91-60483

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Vellerat: oui à «la commune libre»!

Page 13 ◀
Mais que veut dire «commune libre»? D'un point de vue juridique, cela n'a aucune valeur. Ainsi que nous l'a précisé M. Jean-François Aubert, professeur de droit bien connu, ce n'est qu'une expression symbolique. Et en aucun cas, une commune ne peut par une décision unilatérale se séparer du canton dont elle fait partie. Il y a là aucune matière à contestation.

PROCÉDURES LÉGALES D'UNE SÉPARATION

Avant d'entrer dans plus de détail, il est nécessaire de connaître les diverses possibilités légales que peut utiliser une commune pour changer de canton. Disons d'emblée qu'en Suisse, on ne connaît pas de précédents, du moins pas depuis 1848. Toute cessation de territoire doit être sanctionnée par le peuple suisse. Dans le cas de Vellerat, cette disposition est embarrassante, la commune ne compte que 65 âmes et personne ne conteste réellement sa délimitation!

Pour Jean-François Aubert, la procé-

sure «dite lourde» veut que le peuple suisse et les cantons se prononcent sur un accord que les deux cantons auront accepté auparavant. Ce mode de faire a, du reste, déjà été évoqué par le Département fédéral de Kurt Furgler qui a été très clair: le peuple devra voter. Toutefois, pour M. Aubert, l'application de la procédure pourrait être nuancée notamment parce qu'elle concerne une petite commune et que l'accord des partis ne ferait aucun doute.

Aussi, après que les deux cantons se mettent d'accord sur le principe du rattachement de Vellerat au canton du Jura, le Conseil fédéral ou un membre de l'Assemblée fédérale pourrait proposer que ce soit l'Assemblée fédérale qui soit souveraine (et non le peuple). Des juristes se sont déjà penchés sur la question puisque l'avant-projet (de 1977) de la nouvelle Constitution fédérale en fait expressément mention. Cette procédure «plus légère» devrait être évidemment partagée par le premier intéressé (le canton de Berne), le Conseil fédéral n'ayant pas l'habitude ou n'aimant pas forcer la main à un canton.

ENCORE PLUS SOUPLE

Un juriste bâlois, lui, va encore plus loin et défend une opinion personnelle. Elle consiste à dire: il ne faut pas considérer le transfert de Vellerat dans le canton du Jura comme une cessation de territoire mais comme une simple rectification de frontières. Nuance juridique de taille qui n'intéresse que les cantons concernés par la rectification. En fin de compte, pour les deux premières procédures, le rattachement de Vellerat prendra plusieurs années, même avec «la meilleure volonté», nous a déclaré Jean-François Aubert.

Et ce d'autant plus que la question touche au plus profond du fédéralisme.

En effet, la «lourdeur» administrative, les exigences constitutionnelles fédérales ne sont pas le fait du hasard, c'est certain. On l'admet facilement pour la création d'un canton, moins pour le transfert d'une commune. Il faut dire que le législateur n'entend pas créer de précédent qui pourrait entraîner une agitation perpétuelle. Autrement dit, même si une procédure accélérée ou simplifiée serait souhaitable, l'équilibre du système politique suisse ne doit pas être menacé.

Dans l'affaire jurassienne, ce raisonnement a toute son importance et il est évident que le canton de Berne veillera au grain, à ce que son intégrité territoriale soit protégée au mieux. Ne serait-ce que parce que certaines communes du Jura bernois, qui basculeraient éventuellement dans le camp séparatiste, pourraient être tentées, selon la pratique admise, de se prévaloir du droit de changer de canton. Toutefois, il faut préciser que ni les séparatistes, ni le canton de Berne ne se sont encore préoccupés du mode de procédure pour le rattachement de Vellerat de manière approfondie.

La question principale demeure: Vellerat - Ederswiler, même combat ou pas?

Ceci dit, l'action d'éclat de Vellerat est analysée avec sérénité par le canton de Berne. Ce qui est certain, c'est que les autorités bernoises feront appliquer la loi. Ce n'est donc pas dans l'immédiat que l'on pourra mesurer si Vellerat a rompu tous les ponts avec le canton de Berne, c'est à l'usage... L'illégalité de Vellerat n'est pas contenue dans le terme commune libre. C'est son sens qui peut être contraire à la loi. Simple exemple. Les autorités communales de Vellerat refusent de gérer leur commune au sens où l'entend la loi bernoise. Le gouvernement bernois les suspendrait purement et simplement et nommerait un tuteur. Qui? On ne s'est pas encore posé la question. D'ailleurs le canton va prendre des gants pour intervenir. Le paiement des impôts? On appliquera la loi qui veut que tout mauvais payeur soit saisi...

Mais comme on nous l'a confirmé à Berne, il ne faut s'attendre à aucune mesure extraordinaire, ni à ce que l'Etat coupe les vivres à Vellerat. Autre question. Les habitants de Vellerat tolèreront-ils (même pour des contrôles de routine) la police bernoise sur leur territoire? S'ils refusaient, les dispositions du code pénal (refus à l'autorité) s'appliqueraient.

Mais là où cela se complique et que cela devient cocasse, c'est au moment où

des mesures disciplinaires pourraient être prises à l'encontre de la population. Pourrait-elle être poursuivie en «bloc», pourrait-on poursuivre chaque habitant séparément? Ou, le canton de Berne pourrait-il fermer l'école si les citoyens n'entendent plus la subventionner par l'intermédiaire de celui-ci? L'emporter? Nous sommes en pleine fiction. Mais avouez qu'il y a de quoi faire réfléchir et tourmenter les juristes!

(pve)

Vellerat-Ederswiler: l'objet du désaccord

Alors que l'on ne s'y attendait peut-être pas, la seule commune germanophone du canton du Jura, Ederswiler, vient d'envoyer une pétition signée de 67 de ses 89 citoyens au Parlement jurassien pour qu'il mette tout en œuvre pour permettre son rattachement au Laufonnais. Cette démarche a pour but de sensibiliser l'opinion publique et les autorités politiques sur la nécessité qu'il y a de traiter Ederswiler sur le même pied que Vellerat. Les signataires n'admettent pas que l'on discute séparément des deux communes et regrette que la commission parlementaire jurassienne (qui s'occupe de Vellerat) n'ait pas daigné rencontrer les autorités communales. Autorités qui estiment qu'un règlement commun est la seule solution satisfaisante, d'autant plus qu'Ederswiler pose comme seule condition d'être rattachée au Laufonnais, qu'il reste bernois ou qu'il devienne bâlois. La pétition argumente encore en affirmant qu'Ederswiler «est étroitement lié» à la commune de Roggenburg (même paroisse, même réseau d'eau). Et que les en-

fants de la localité font leurs études dans le Laufonnais.

Cette démarche va la rencontre de la position de l'administration bernoise. Celle-ci estime que Vellerat et Ederswiler doivent pouvoir s'autodéterminer ensemble. Le Gouvernement jurassien prétend exactement le contraire. Pour lui, Vellerat n'a pas besoin d'Ederswiler pour quitter le canton de Berne et rejette toute idée d'échange. Ce désaccord est à l'origine du piétinement des deux affaires. Pour le canton du Jura, Ederswiler (contrairement à Vellerat) n'a pas encore eu le temps de s'essayer à la vie jurassienne et ne peut donc valablement décider de son sort avant que le Laufonnais ait choisi s'il reste bernois ou ira rejoindre Bâle-Ville. Pour cette raison, le Gouvernement jurassien juge que Berne et Bâle-Ville sont des négociateurs potentiels pour ce transfert mais sans plus.

En conclusion, si le Jura et Berne ne cèdent pas sur leur position, tout le monde attendra...

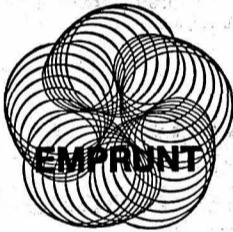
Jusqu'à qu'accord s'en suive. P. Ve.

Idée d'agencement No 2 pour la vente du soir

Les 200 chambres à coucher de Suisse et de toute l'Europe que vous trouverez actuellement en vente exclusive chez Meubles-Lang vous feront rêver. Ces nouveaux modèles sont encore plus variés, mieux adaptés et plus avantageux que par le passé. Saviez-vous que la plus belle exposition de meubles de la ville se trouve en plein centre de Bienne? C'est en vous baladant par la rue de Nidau que vous la verrez chez Meubles-Lang au City Centre (en face du magasin Jelmo). Vous pourrez y entrer librement comme à une foire et admirer une multitude de modèles répartis sur 4 étages. Le jeudi, l'exposition est ouverte sans interruption jusqu'à 21 heures.

51806

Suite des informations du Jura bernois ▶ 23



Banque Asiatique de Développement

(Asian Development Bank)

7 1/8 %

Emprunt 1982-92 de fr.s. 100 000 000

Le produit net de l'emprunt sera inclus dans les ressources ordinaires de capital de la Banque pour être utilisé dans le cadre de ses activités ordinaires.

Prix d'émission

100 % net

Délai de souscription jusqu'au 16 août 1982, à midi

No de valeur: 813472

Modalités de l'emprunt

Durée: 10 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 6 ans

Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000

Libération: 1^{er} septembre 1982

Amortissement: rachats annuels de 1985 à 1991, au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 1^{er} septembre

Cotation: sera demandée aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Le prospectus d'émission complet paraît le 12 août 1982 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

- Société de Banque Suisse
- Crédit Suisse
- Union de Banques Suisses
- Banque Populaire Suisse
- Banque Leu SA
- Groupement des Banquiers Privés Genevois
- A. Sarasin & Cie
- Société Privée de Banque et de Gérance
- Groupement de Banquiers Privés Zurichois
- Union des Banques Cantonales Suisses

77-3

waro

valable dès le 12.8.82

Hits MELONS CAVAILLON 900g KG 1.60	PEPERONI étrangers KG 1.60
SCHUBLIG DE CAMPAGNE/ CHABLIS 1980 CUVÉE DE LA FORÊT Appellation Contrôlée Mis en bouteille dans la région de production 7 cl 6.95	GENDARMES 2.90 2.50 (2 paires)
Kambly-BISCUITS • Beurrette 125 g 1.55	BIÈRE ADELSHOFFEN Bière d'Alsace de Luxe 6x33 cl 2.65
• Petit Beurre 160 g • Kambly Sport 140 g le paquet 1.30	RIZ vialone 1 kg 1.60
familia Bio-Bircher-müesli 1 kg 4.95	Gloria SHAMPOING 6 sortes 150 ml 1.95
	per liquide 750 ml 1.95

marché waro* Le Lode, Rue Bournot 31 44-3148

2.32/DO 120882

J'ai choisi Bell

POULET FRAIS
français
prêt à cuire le kg. Fr.

7.20

JAMBON
à l'os
cuit les 100 gr. Fr.

2.20

AU TRAITEUR
SALADE de cervelas
les 100 gr. Fr.

1.20



MEUBLES
P. PFISTER
C'EST
MOINS CHER !

PLACE NEUVE 6
(Place du Marché)
La Chaux-de-Fonds

Magnifique
Citroën GSA x 3
(version sportive)
1981, argent-métal, 26 000 km. seulement. Expertisée. Garantie totale. Fr. 237.- par mois. Eventuellement reprise.
M. Garau, 2563 Ipsach, tél. (032) 51 63 60

DAME

ou jeune fille majeure, cherchée pour place stable dans ménage sans enfant à domicile, pour aider maîtresse de maison. Hiver ville Genève, été, campagne, lac. Entrée septembre ou à convenir.

Réponse à Mme Ed. Pictet, 33, Chemin du Milieu, 1245 Collonge-Bellerive. 18-318757

A placer en estivage pour saison été 1983

20 à 25 génisses

S'adresser à Jean-Marie Crausaz, 1758 Lussy, tél. (037) 53 11 51. 17-030038

ATTENTION

J'informe la population que j'entreprends tout genre de débaras - chambres-hautes - caves - logements - maisons entières - ateliers - usines - entrepôts

PRIX MODÉRÉS

P. AUGSBURGER - CHIFFONNIER

GARE DE L'EST - CRÊT 31a

Tél. 039/23 84 46 - 039/22 30 85

33897

Maison renommée de Genève cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

employé(e)

de fabrication, avec connaissance du domaine horloger.

Bon salaire, cantine, semaine de 40 h., parking.

Tél. 022/31 12 62. 18-4138



A votre rythme

Voyages CFF

Dimanche 15 août

Parcours

pédestre dans le Toggenbourg 53.-*

Train, car, funiculaire et téléphérique 73.-

Mercredi 18 août

Croisière sur le Bodan 50.-*

avec arrêt à Bregenz 68.-
Train et bateau

Dimanche 22 août

Folklore sur l'Alpe 68.-*

Train et car
Repas de midi compris 84.-

Samedis/dimanches 11/12 et 25/26 septembre

Un succès depuis 30 ans !

Zermatt -

Gornergrat 170.-*

Soirée familiale, jeux, danse, animation 196.-

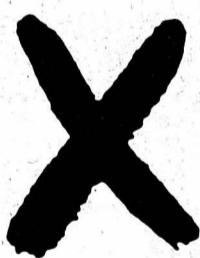
* avec abonnement 1/2 prix

Programme détaillé, inscription et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures. 51977

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 41 14

5 régions: Appenzell, Emmental, Jura, Schwyz, Toggenbourg y compris une nuit à l'hôtel, le petit déjeuner et l'accès gratuit aux transports publics de la région!
reka
passport du promeneur
aux guichets de gare et dans les agences de voyages
des **Fr. 48.-**



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

----- ✂
Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide
simple
discret

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix cher bon papa et grand-papa.
Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Albert Nicolet-Fahrni:

Claude-Alain Nicolet,

Daniel Nicolet;

Les descendants de feu Charles Nicolet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Frédéric NICOLET

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 77e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 août 1982.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Albert Nicolet-Fahrni
Chapeau-Râblé 3.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 52014

LE CRÊT-DU-LOCLE

Oh! quel beau jour, Sauveur fidèle, quand nous appuyant sur ton bras, dans la demeure paternelle, nous porterons nos pas.

Monsieur Fritz Kernén:

Monsieur et Madame Jean-Paul Kernén, leurs enfants Sophie et Hervé,

Mademoiselle Denise Kernén;

Monsieur et Madame Paul Reverchon, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Edouard Schwaar, à Bienne, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Marc Kernén, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Henri Sommer, au Crêt-du-Loche, leurs enfants et petite-fille;

Madame Hélène Kernén, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Fritz KERNEN

née Jeanne REVERCHON

enlevée à leur tendre affection, mardi, dans sa 78e année, après une longue maladie, vaillamment supportée.

2322 LE CRÊT-DU-LOCLE, le 10 août 1982.

L'incinération aura lieu le vendredi 13 août 1982.

Culte au centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Le Crêt-du-Loche 25 b.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser aux «Perce-Neige», ccp. 23 - 252 ou au Home «La Paix du Soir», ccp. 23 - 346.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 99166

LE CRÊT-DU-LOCLE

Le magasin d'articles de sports

KERNEN - SPORTS

sera fermé le vendredi 13 août 1982 toute la journée pour cause de deuil. 99096

Très touchée par l'hommage rendu à son cher disparu, la famille de

Monsieur Pierre DAUCOURT

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence ou leurs messages, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie. 51732

La famille de

Monsieur Paul SIEGRIST

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages et les dons lui ont été un précieux réconfort. Elle remercie particulièrement la Direction et le dévoué personnel de l'Hôpital Mon-Repos à La Neuveville.

SAINT-IMIER, août 1982. 51717

Une seule qualité,
la meilleure...

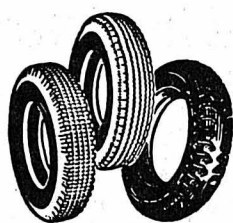
Boucherie-Charcuterie
E. AMMANN

Jaluse 12
2400 Le Locle
Tél. 039/31 48 49

**ROGER
SCHWAB**

Commerce de bétail

2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 039/37 11 94



PNEUS

Automobilistes
pour tous vos
problèmes
consultez
votre
spécialiste

J.-P. JEANNERET

Garage - Le Prévoux
Tél. 039/31 13 69

Tracteurs Deutz
Machines agricoles
Tronçonneuses

BERNARD FREI

Vente et
service après-vente.

2314 La Sagne
Tél. 039/31 52 33

C. JEANNERET

Successeur Becker & Co

Plâtrerie-Peinture
Enseignes
Plafonds suspendus
Peinture industrielle

Envers 39
2400 Le Locle
Tél. 039/31 37 61

Laiterie-Epicerie

J. PELLATON

Service à domicile

Côte 18 - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 10 59

LA GÉNÉRALE DE BERNE
Toutes assurances

CLAUDE LEUBA

Colline 16
2400 Le Locle
Tél. 039/31 50 55

Manège du Quartier

13, 14, 15 août 1982

25e concours hippique

organisé par la société de cavalerie du
district du Locle

Qualificatif pour le championnat neuchâtelois
et la coupe « Panache »

Entrée gratuite

**Un magnifique Haflinger à gagner durant
les 3 jours**

Demain vendredi, dès 13 h. 30 et durant toute l'après-midi, ainsi que samedi et dimanche, des centaines de chevaux et leurs cavaliers participeront au traditionnel concours hippique du Quartier. Douze épreuves figurent au programme d'une compétition qualificative du championnat cantonal neuchâtelois et qui comptent pour la « Coupe Panache ».

Cette joute pacifique, mais toujours très spectaculaire promet d'être de toute beauté, non seulement par le nombre impressionnant de cavaliers engagés, mais aussi en raison des catégories prises en considération. Trois journées placées sous le signe du cheval et auxquelles il ne faut pas manquer d'assister.

Par ailleurs, en marge de cette compétition, dimanche le groupe de voltige du manège de Bienne effectuera une démonstration. Cette même journée, des joueurs de cor de chasse animeront chaque distribution des prix.



Demain vendredi

13 h. 30 preuve No 1, cat. LII, bar. A au chrono, prix de la ville du Locle
15 h. Epreuve No 2, cat. LII, bar. A, 1 barrage, prix du Garage du Stand

Samedi 14 août

7 h. Epreuve No 3, cat. RI, bar. A au chrono, prix de La Chaux-du-Milieu
9 h. 45 Epreuve No 4, cat. RII, bar. C, prix des Maréchaux (MM. F. Bachmann et A. Jéquier)
11 h. 30 Epreuve No 5, cat. RI, bar. A au chrono, 1 barrage (1ère série), prix de l'Auberge du Vieux Puits La Chaux-du-Milieu
13 h. 45 Epreuve No 5, cat. RI, bar. A au chrono, 1 barrage (2e série), prix Cyma SA, Le Locle
15 h. 30 Epreuve No 6, cat. RII, bar. A au chrono, 1 barrage, prix Brusa Sports, Le Locle

Dimanche 15 août

8 h. Epreuve No 7, cat. RIII, bar. C, prix de l'Hôtel Fédéral, Chez Bebel, Le Col-des-Roches
9 h. 30 Epreuve No 8, cat. MI, bar C, prix de l'UBS, Le Locle
11 h. 30 Epreuve No 9, cat. libre, bar. A au chrono, prix des Bouchers (R. Dubois, G. Matthey, P.-A. Matthey, E. Perregaux)
13 h. 30 Epreuve No 10, cat. RIII, bar. A au chrono, 1 barrage, prix des Tracteurs Ford (M. Francis Nussbaumer)
15 h. 45 Epreuve No 11, cat. MI, bar. A au chrono, 2 barrages, prix des Montres Zodiac
8 h. Epreuve No 12, dressage, reprise No II, prix atelier mécanique Simon-Vermot, Les Ponts-de-Martel

Au menu de la cantine ouverte en permanence, samedi: jambon fumé, haricots Fr. 8.-. Dimanche: rôti, petits pois carottes et frites Fr. 9.-

**Samedi des 20 h. 30 avec les Wildboars
grand bal de la cavalerie**

Favorisez les commerçants qui, par leurs annonces,
nous ont permis de réaliser cette page publicitaire

Café-Restaurant

LA GRÉBILLE

sur / La Chaux-de-Fonds

Un beau but
de promenade

Louis Oppliger
Tél. 039/22 33 19

**laiterie
agricole**

Claude Perrotet
rue Bournot
Tél. 31 19 85



PICARD SA

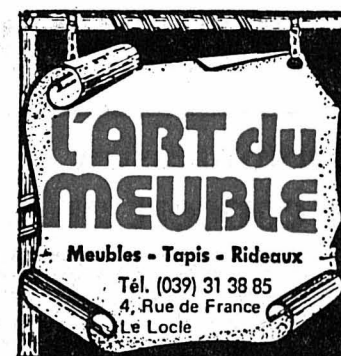
Vins et liqueurs

2412 Le Col-des-Roches
Tél. 039/31 35 12-13

**GUIDO
ALTHAUS**

Terreaux 7
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 56 86

Maréchalerie en tous genres



Boucherie-Charcuterie du Marché

**BÜHLER +
STEINER**

Viande de 1er choix
Commerce de bétail

2300 La Chaux-de-Fonds
Neuve 12
Tél. 039/22 12 18

Voulez-vous faire
de beaux poulets ?
Une belle nichée
de porcelets ?

Aimez-vous donc de
beaux « counis » ?
Dans ce cas-là...
mes chers amis,

Y'a plus de doute,
plus de tracas
Une bonne affaire,
c'est Provimi-Lacta.

Les représentants:

L.-A. Brunner
La Chaux-du-Milieu
G.-Ch. Sieber
La Sagne
J.-B. Von Allmen
Le Locle



PROVIMI-LACTA SA
ALIMENTATION ANIMALE - TIERERNÄHRUNG
CH-1305 COSSONAY-GARE - TEL. (021) 87 20 21

Faire plaisir, c'est penser!
STADELMANN

Radio * Télévision
SERVICE A DOMICILE

2316 LES PONTS DE MARTEL

☎ 039-37 16 17
37 17 90



CARDINAL
BRASSERIE LEPPERT

H. Widmer successeur
Le Locle - Tél. 039/31 40 12
Dépositaire pour Le Locle, Les Brenets et environs

**RESTAURANT
DES
REPLATTES**

s/Le Locle

Relais gastronomique

Famille Georges Matthey
Tél. 039/31 14 59